

## La Cour suprême se penchera sur l'affichage

Presse Canadienne  
OTTAWA

La Cour suprême du Canada a accepté, hier, d'entendre les appels de deux jugements de la Cour d'appel du Québec concernant une section de la Loi 101, qui prescrit l'affichage en français seulement.

La première cause est celle de l'homme d'affaires Allen Singer, de Montréal, dont la condamnation pour affichage en anglais seulement a été maintenue par la Cour d'appel.

La seconde cause est celle de cinq hommes d'affaires de Montréal, accusés d'avoir affiché dans les deux langues. Dans ce cas d'affichage bilingue, la Cour d'appel a décrété que la loi québécoise violait la liberté d'expression.

# Tous les documents touchant les dépenses référendaires d'Ottawa ont été détruits

NORMAN DELISLE  
de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

Tous les documents concernant l'argent investi par Ottawa pour financer le camp du « non » lors du référendum du 20 mai 1980 au Québec ont été détruits.

Ces documents ont été éliminés par les responsables des Archives publiques du Canada le 1<sup>er</sup> avril 1986, quelque temps avant que le député péquiste de Mercier à l'Assemblée nationale, M. Gerald Godin, ne demande de les consulter.

« Les archivistes du gouvernement fédéral n'ont aucun sens de l'histoire. Ils gèrent les documents comme s'ils étaient un incinérateur municipal », a déploré M. Godin.

C'est le 16 octobre 1986 que le député Godin a adressé sa demande au gouvernement fédéral.

Le député voulait savoir comment ont été dépensés les \$25,4 millions inscrits en 1980 au budget du Centre d'information sur l'unité canadienne, un organisme du gouvernement fédéral ayant le mandat de faire la promotion de l'unité canadienne et de combattre le « oui » lors du référendum québécois du 10 mai 1980.

M. Godin a adressé sa demande au Conseil privé, de qui relevait le Centre d'information.

Le 7 novembre 1986, la porte-parole du Conseil privé, Mme Thelma Nicholson, informait M. Godin que le Centre d'information avait été démantelé en 1984 et que les documents qui y étaient détenus avaient été transférés aux Archives nationales qui en assurent la gestion.

En décembre 1986, c'est le porte-parole des Archives, M. James Whalen, qui informe le député Godin que ces documents relèvent du ministère de la Justice et qu'il

faut s'adresser là pour obtenir les renseignements requis.

Le député de Mercier s'adresse donc au ministère fédéral de la Justice pour obtenir ces documents.

Le 12 janvier 1987, le responsable des documents du ministère, M. Jean-Paul Lordon, réclame du député le dépôt de \$5, une somme prévue par la loi pour avoir accès à ces documents publics. Le député transmet aussitôt un chèque au montant réclamé.

Mais dans une subite volte-face en date du 6 février 1987, M. Lordon informe le député que les documents ont été détruits le premier avril 1986.

Les documents « ont été transférés aux Archives publiques du Canada dont la politique générale quant à la période de rétention des documents est d'une durée de six ans », écrit M. Lordon.

Ce dernier invite le député à porter plainte auprès du Commissaire à l'informa-

tion s'il est insatisfait de cette réponse.

Il transmet également à M. Godin un document unilingue anglais des Archives du Canada qui confirme la destruction, en date du premier avril 1986, de ces documents qui sont appelés « Financial records pertaining to batch controls, contracts, commitments and statements ».

### Dépenses

Le député de Mercier a expliqué à la Presse Canadienne qu'il tenait à savoir comment le gouvernement fédéral avait pu dépenser \$25,4 millions en « propagande » lors de la campagne référendaire.

Ces montants ont été dépensés en « contournement » à la loi sur le financement des campagnes électorales et référendaires qui, au Québec, limite le montant des dépenses à caractère électoral et stipule que seul l'agent officiel d'un des camps en présence peut autoriser des dépenses en période électorale ou référendaire.

## Trois rebuffades pour Johnson

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Trois des dix-sept associations de comités du Parti québécois de la région de Québec ne retiennent pas le concept d'affirmation nationale dans les propositions qu'elles ont formulées en prévision du congrès régional du week-end prochain.

Il s'agit des circonscriptions de Limoilou, Taschereau et Lotbinière. Cette dernière propose plutôt une démarche de la promotion de la souveraineté.

La circonscription de Levis, représentée par le député Jean Garon, un fervent partisan de la promotion de la souveraineté, endosse pour sa part la notion d'affirmation nationale proposée par le chef Pierre Marc Johnson. Celui-ci s'adressera aux délégués à la séance d'ouverture, samedi matin.

## Le français n'a « rien à craindre » du libre-échange

Presse Canadienne

Partisan avoué d'une libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis, Bernard Landry estime que la langue et la culture québécoises n'ont rien à craindre d'un traité canado-américain sur le libre-échange.

« Les économies faibles ne supportent pas des cultures fortes », soutient l'ex-ministre du Commerce extérieur. Puisqu'un accord bilatéral devrait renforcer l'économie du Canada et du Québec, soutient dur comme fer Bernard Landry, « un traité de libre-échange ne peut que nous aider dans notre identité culturelle et politique ».

Bernard Landry lançait hier chez Québec-Amerique un ouvrage de 190 pages sur le plus important débat de l'heure au pays qu'il a intitulé « Commerce sans frontières » et que son préfacier, son ex-collegue des Finances Jacques Parizeau, présente comme « une critique de certaines attitudes devant le libre-échange qui est sûrement parmi les plus perspicaces que l'on ait jusqu'ici exprimées ».

La parution de l'ouvrage, qu'on peut se procurer en librairie à partir de ce matin pour \$16,95, arrive à point nommé. Au moment où un sondage effectué pour le quotidien Globe and Mail de Toronto par la maison Environics Research Group indiquait que l'opposition à un traité de libre-échange commence à s'affirmer.

## L'Ontario ouvre une représentation à Québec

GILBERT BRUNET  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Six ans après l'ouverture du Bureau du Québec à Toronto, l'Ontario se met à l'heure de la réciprocité : il ouvre aujourd'hui, à Québec, sa première représentation sédentaire dans une province canadienne.

Un éveil tardif? « Mais non », répond en entrevue à LA PRESSE le représentant de l'Ontario auprès du Québec et du gouvernement fédéral, M. Don Stephenson. Sous-ministre aux Affaires intergouvernementales de 1977 à 1984, il est depuis 1985 « ambassadeur » itinérant de son gouvernement au Québec.

Constantment « dans les valises et les hôtels », M. Stephenson partage son temps à peu près également entre Toronto, Ottawa, Québec et Montréal. Les relations intergouvernementales occupent le premier rang dans cet emploi du temps chargé, mais sa mission n'a presque pas de limites : relations commerciales, échanges culturels, colloques en éduca-

tion, promotion touristique, rien n'est exclu.

C'est dans ce contexte qu'intervient la décision ontarienne d'ouvrir un Bureau dans la Vieille-Capitale : voir un peu à tous ces aspects des échanges interprovinciaux, tout en se rapprochant des gens. Québécois qui vont travailler en Ontario — comme ceux qu'Imperial Tobacco déménage de Québec à Guelph — ou touristes ontariens qui débarquent ici.

Puisque M. Stephenson continue d'être partout à la fois, la permanence au Bureau du Vieux-Québec est assurée par une conseillère, Mme Jeanette Kelly.

Originaire du sud de l'Ontario, elle a été recrutée à Québec, où elle était animatrice à la radio anglaise de Radio-Canada: « Je connais bien cette ville, assure-t-elle, pour y avoir notamment été guide touristique ».

Le drapeau de l'Ontario flotte donc à l'entrée du Vieux-Québec, tout près des fortifications, à deux pas de l'Office municipal du tourisme, non loin de la Colline parlementaire.

Signe des temps : le Bureau de l'Ontario loge dans la mai-



L'Ontario a choisi cet édifice, dans le Vieux-Québec, pour installer sa représentation. PHOTOS LA PRESSE

son qui abritait, jusqu'à tout récemment, le bureau régional de la privatisée Québécoise.

### Pour une collaboration

M. Stephenson a été « très impressionné » par la visite récente du nouveau maire de Montréal, M. Jean Doré, à Toronto. « Comme l'a dit M. Doré, le Québec et l'Ontario ont tout intérêt à travailler ensemble dans plusieurs dossiers, par-delà la concurrence normale entre les deux provinces quand vient le temps d'attirer des investissements ».

A titre d'exemple, il mentionne que les deux gouvernements travaillent à un projet conjoint de promotion touristique : « Auprès des Japonais ou des Européens, nous voulons faire valoir l'intérêt de vacances de Gaspé à Windsor ».

Les échanges commerciaux, entre les deux provinces, avaient ralenti ces dernières années. D'un commun accord, les premiers ministres Peterson et Bourassa ont décidé de tout mettre en oeuvre pour stopper ce déclin.

À ce sujet, M. Stephenson souligne que le Bureau du Québec à Toronto a toujours mis l'accent, depuis 1971, sur les relations commerciales. Il évoque de son côté l'hypothèse de l'ouverture prochaine d'une mission commerciale de l'Ontario à Montréal.

M. Don Stephenson est le représentant de l'Ontario à Québec. Mme Jeanette Kelly (en médaillon) assure la permanence au bureau du Vieux-Québec.

Au plan institutionnel, les deux provinces du centre canadien entretiennent depuis des années d'étroites relations. Aujourd'hui encore, la Commission permanente Ontario-Québec se réunit dans la Vieille-Capitale. De chaque côté de la table, six sous-ministres abordent à peu près tous les sujets de compétence commune : éducation, affaires culturelles, commerciales, sociales, municipales, etc.

Longtemps réfractaire à la culture majoritaire ici et minoritaire chez elle, l'Ontario « nouveau » s'ouvre aux francophones. « N'oublions pas que la nouvelle Loi sur les services en français a été adoptée à l'unanimité à Queen's Park », rappelle M. Stephenson.

Il reste bien des « poches de résistance locales, dans le domaine de l'enseignement par exemple », mais le gouvernement de la première province du Canada évolue rapidement. L'Ontario a maintenant un bureau à Paris, « 100 ans après celui de Londres ». Et le voilà installée à Québec.

« Ce que nous faisons ici, ajoute Mme Kelly, touche les citoyens de près : renseignements sur les contrats, les impôts, l'assurance-maladie, tout ce qui préoccupe les gens ».

Quand le Bureau de l'Ontario n'a pas la réponse, il donne un numéro où la personne en quête de renseignements pourra appeler, sans frais, à Toronto. « La collaboration, dans les deux sens, existait déjà au niveau de la bureaucratie, termine M. Stephenson. Elle devient maintenant accessible à la population, directement ».

## Le fonds Laprade relancé

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Une somme de \$55 millions, puisée dans le fonds Laprade, sera dépensée dans la région Mauricie-Bois-Francs pour des projets de fabrication reliés à l'industrie aérospatiale.

C'est ce qu'a déclaré hier Michel Guitard, porte-parole du ministre de l'Expansion industrielle régionale, Michel Côté.

Le député libéral de Trois-Rivières, Gilles Grondin, est toutefois sceptique. « Je ne peux évidemment pas refuser, dit-il, que cette somme soit dépensée dans la région, mais je me demande s'il ne s'agit pas d'une ponction pour le programme spatial canadien dans son ensemble ».

C'est un sous-ministre adjoint du MEIR, Cliff Mackay, qui avait lancé les libéraux sur la piste le 18 mars dernier quand il déclarait que le cabinet fédéral avait décidé de prélever une somme de \$40 millions dans deux fonds de développement régionaux au Québec et d'affecter ce montant au financement du programme spatial.

Une somme de \$55 millions devait provenir du fonds Laprade et \$5 millions du fonds Saint-Laurent-Gaspésie, ajoutait-il alors qu'il comparait devant le comité permanent de la Recherche, de la Science et de la Technologie, qui étudie depuis un mois le programme spatial canadien.

L'argent serait-il dépensé dans ces régions? Le sous-ministre dit qu'on ne savait pas encore si les fonds seraient spécifiquement affectés à des projets mis sur pieds dans le secteur Mauricie-Bois-Francs ou s'ils serviraient au financement du programme spatial dans son ensemble.

Interrogés en Chambre par M. Grondin le 25 mars dernier, M. Côté et le président du Conseil du trésor, Robert De Cotret, qui est le ministre responsable du fonds Laprade, ont affirmé que les \$87,5 millions restant dans le fonds seraient entièrement investis pour la création d'emplois permanents dans la région. M. De Cotret ajoutait que la somme serait dépensée dans des secteurs identifiés par les agents économiques de la région et les députés locaux.

Créé en 1978 en guise de compensation pour l'arrêt des travaux de construction de l'usine d'eau lourde Laprade, dotée d'une somme de \$200 millions, le fonds devait principalement servir à des investissements dans le secteur énergétique et de haute technologie.

Après de longues querelles entre Québec et Ottawa au sujet de la responsabilité et de l'utilisation des sommes, l'initiative fut finalement laissée aux députés libéraux fédéraux de l'époque. Une grande partie de l'argent dépensé, généralement au profit d'amis du régime, servit à des équipements récréatifs.

Maintenant rendus à mi-mandat, les conservateurs s'apprentent à relancer le fonds Laprade.

Libérez-vous!



La SNF offre tous les services financiers. Faites appel à nos conseillers pour planifier votre avenir. Profitez-en pour vous libérer l'esprit.

Confiez-nous votre avenir



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE  
425, bd de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3G5  
844-2050/1-800-361-8625

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administration

Roger D. Landry  
président éditeur

Michel Roy  
éditeur adjoint

Claude Gravel  
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc  
éditorialiste en chef

## Éditorial

### Les petits pas

On avait prévu un Sommet sans histoire et une rencontre décevante. En réalité, sans offrir de résultats spectaculaires, le bilan de cette brève visite du président Reagan n'est cependant pas négatif.

On y décèle, en effet, sinon des progrès tangibles, du moins les indices d'une volonté présidentielle de faire avancer les trois grands dossiers qui ont dominé les entretiens privés et les discours publics: le libre-échange, les pluies acides et la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

Mais, hélas, il faut accueillir avec réserve aujourd'hui les meilleures intentions et les plus beaux engagements du chef de la Maison-Blanche. Les tribulations des derniers mois ont diminué son autorité et entamé son pouvoir.

Aussi, quand il s'engage solennellement à mettre en œuvre les ressources de son Administration pour faire aboutir les négociations sur le libre-échange d'ici la fin de l'année, le président Reagan est indiscutablement sincère. Mais il ne peut garantir la réussite de son action auprès d'un Congrès et d'un establishment industriel qui lui résistent.

Le vibrant plaidoyer qu'il prononçait hier aux Communes en faveur de la libre circulation des biens entre les deux pays qui pourrout, une fois l'accord signé, servir d'exemple à toutes les puissances commerciales, c'est aux milieux d'affaires, aux législateurs et aux lobbies de son pays que le président doit surtout l'adresser. Certes, il ne s'est pas privé de le faire dans le passé. Mais sera-t-il écouté encore jusqu'à la fin de son règne?

La question des pluies acides, à laquelle M. Reagan n'avait jusqu'ici attaché qu'une importance symbolique et limitée, a pris à ses yeux au cours de cette journée à Ottawa un relief inespéré. Il faut croire que M. Mulroney a su y mettre l'insistance nécessaire et rappeler à son invité que ce problème de pollution, largement causé par les hautes cheminées américaines, préoccupe vivement l'opinion canadienne.

D'où cette petite phrase, ajoutée à son discours officiel, et par laquelle il annonce que les États-Unis consentent à examiner la proposition que lui a faite le Premier ministre en faveur d'un accord bilatéral sur les pluies acides, sur le modèle des ententes intervenues dans le passé entre Ottawa et Washington pour combattre la pollution des Grands Lacs.

C'est un petit pas, mais il est significatif et pourrait même revêtir un caractère historique si la proposition canadienne était agréée à Washington. Il faudra toutefois qu'Ottawa revienne à la charge et exerce de nouvelles pressions.

Enfin, et c'est une première, le président a évoqué dans son discours au Parlement le problème de la souveraineté canadienne dans les eaux de l'Arctique. Il se dit résolu à rechercher plus activement avec M. Mulroney une solution respectueuse du territoire canadien et de la sécurité commune des deux pays.

M. Joe Clark a exprimé modestement la satisfaction que lui causent les déclarations du président américain sur les pluies acides et la souveraineté. Ce ne sont peut-être que des promesses sans lendemain venant d'un président sans avenir politique. Mais il est au moins permis d'entretenir à présent l'espoir de progrès réels dans ces dossiers vitaux pour l'avenir de deux pays condamnés à s'entendre.

Michel ROY

### Prague: léger refroidissement

Mikhail Gorbatchev, premier secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique, devait commencer hier une visite en Tchécoslovaquie; il en a été empêché par un «léger refroidissement» et le voyage a été repoussé à la semaine prochaine. Il s'agit d'un simple rhume ou, peut-être, d'un léger désaccord entre M. Gorbatchev et le Parti communiste tchécoslovaque.

M. Gorbatchev aurait eu l'intention de rencontrer M. Alexandre Dubček, l'artisan du «printemps de Prague» d'il y a 19 ans, qui jouit d'une retraite anticipée à Bratislava. M. Gorbatchev caresse des idées politiques proches de celles qui ont valu à M. Dubček une fin de carrière politique imprévue. M. Dubček pourrait mieux que quiconque indiquer à M. Gorbatchev les dangers qui guettent ceux qui poursuivent le «socialisme à visage humain».

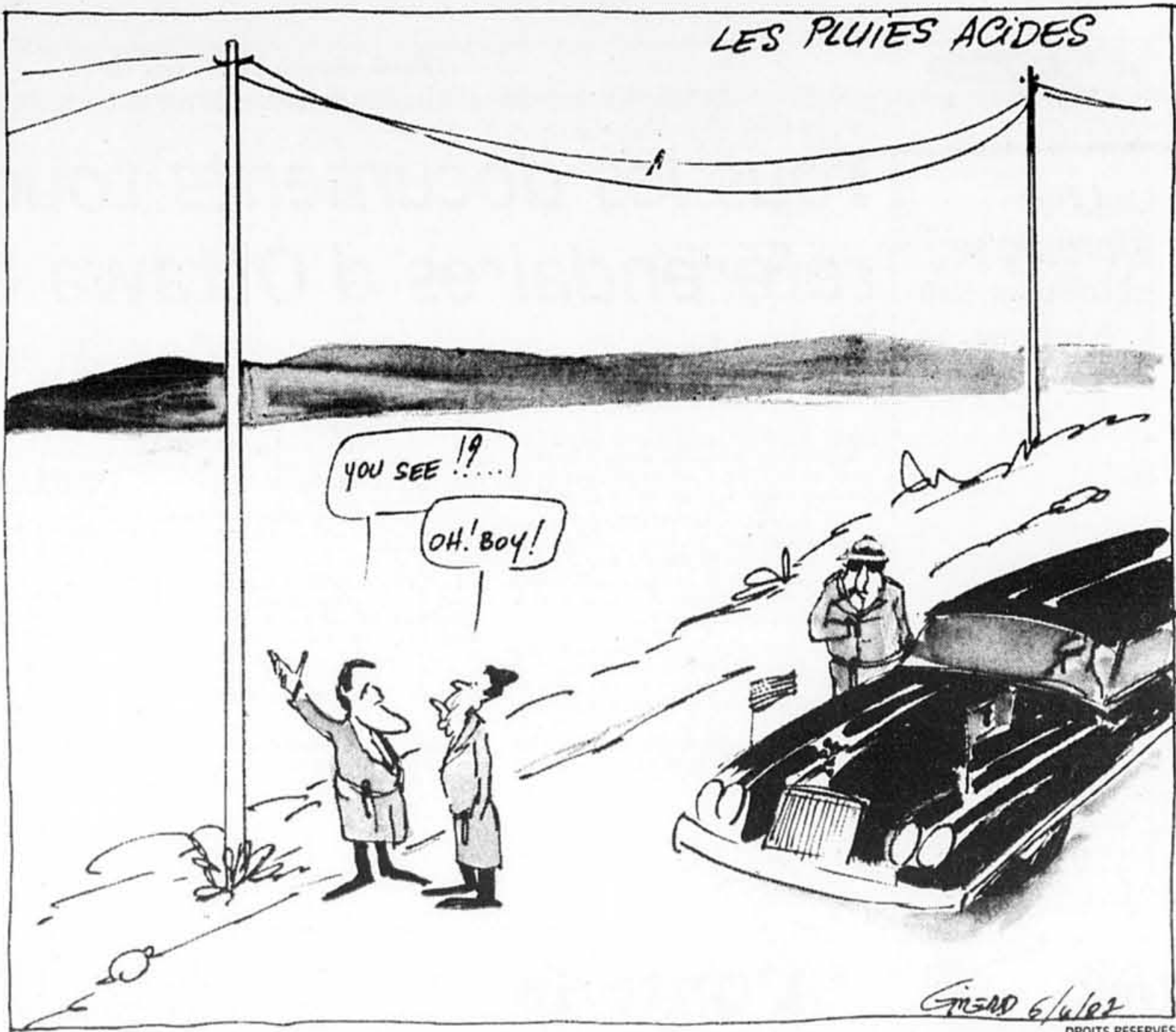
Un des dangers que court M. Gorbatchev est de raviver le nationalisme des pays de l'Europe de l'Est, s'il s'engage trop rapidement dans une libéralisation économique ou politique. Ces pays ne supportent pas toujours de gaieté de cœur l'alignement de la politique du gouvernement et du parti communiste sur la ligne de Moscou. Tout vacillement dans la doctrine moscovite donne espoir à ceux qui voudraient voir leur pays s'affirmer de façon plus indépendante. M. Dubček avait cherché à maintenir ces aspirations dans un cadre marxiste-léniniste. Il n'a pas réussi à en convaincre le Kremlin, qui se souvenait peut-être avec horreur de la rupture abrupte qu'imposa Nagay avait provoquée douze ans auparavant entre la Hongrie et l'Union soviétique.

Les tiraillements du nationalisme dans le monde communiste n'est pas seulement une menace extérieure pour l'Union soviétique. Plusieurs peuples de l'URSS s'estiment trop soumis aux Russes et cherchent à affirmer leur identité nationale. M. Gorbatchev n'a aucune intention de voir le «patriotisme soviétique» céder le pas devant une remontée du «nationalisme bourgeois». La nomination d'un Russe à la tête du Parti communiste kazakh il y a quelques mois signifiait très clairement que l'autonomie nationale doit respecter des limites très strictes en Union soviétique.

Les partis communistes de l'Europe de l'Est sont conscients de ces limites. Ils ne peuvent contempler la volonté de réforme de M. Gorbatchev qu'avec inquiétude. Certains pays, la Hongrie notamment, ont anticipé les réformes que M. Gorbatchev promet. Ils ne l'ont pas crié sur les toits mais ils ont libéralisé leurs systèmes économiques; ils n'ont pas renoncé à la dictature du prolétariat mais ils admettent un timide débat politique.

Les gouvernements de Prague, Varsovie, Berlin et Budapest souhaitent sans doute une libéralisation à Moscou. Ils doivent toutefois être encore plus prudents que M. Gorbatchev car ils se souviennent du sort de M. Dubček et de la rapidité avec laquelle Moscou peut intervenir pour défendre ses intérêts idéologiques et stratégiques.

Frédéric WAGNIÈRE



DRÔITS RESERVES

## TRIBUNE LIBRE

### Vivre avec le SIDA

■ Toute l'information se référant au SIDA fait abondamment état de l'impuissance de la médecine et des médecins, et déplore la lenteur de la recherche scientifique touchant cette maladie. Par ailleurs, on parle beaucoup de prévention, d'éducation et on cite des exemples à faire peur.

Mais qui sont les malades du SIDA? Combien sont-ils? Comment se débrouillent-ils, ici à Montréal? Quelqu'un le sait-il?

Personnellement atteint du SIDA, et statistiquement condamné à mort à court terme, j'ai dû apprendre à ne pas trop compter sur les médecins pour administrer la science médicale dont j'ai un urgent besoin. Les médecins sont trop imbus de préjugés scientifiques pour faire une place à l'opinion de leurs malades et aux efforts d'autoguerison. Les médecins ne se fient qu'aux laboratoires pharmaceutiques en mal de découvrir et de «vendre» au plus vite un médicament miracle. En attendant, il nous faut gérer toutes les pilules pour traiter tous les complexes d'impuissance. Il nous faut accepter d'être des cobayes.

Puisque que je ne peux compter à 100% sur la médecine, même si elle m'aide à survivre, j'ai appris à me débrouiller moi-même avec l'aide de mes amis et de mes amies. Grâce à une approche douce et à la simple logique naturelle, je vis bien, je travaille et j'ai confiance de m'en sortir. Dommage que toutes les organisations d'aide aux personnes atteintes du SIDA soient tellement distraites par leur propre survie ou servent tant à la promotion de toutes sortes d'intérêts qui n'ont rien à voir avec la maladie. Dommage surtout que les malades du SIDA, isolés chacun dans leur coin de cette jun-

gle, déjà occupés au combat de leur vie, ne puissent mieux s'entraider et participer à la collecte de données sur la qualité de vie qui pourrait leur faire découvrir des solutions simples pour survivre au SIDA ou pour vivre avec le SIDA.

Pourquoi les propres malades du SIDA ne seraient-ils pas au cœur de la recherche sur le SIDA? Savoir où sont ces malades et comment ils s'y prennent pour survivre, voilà qui devrait intéresser les vrais scientifiques.

G.R.  
Montréal

### Une décision décevante

■ Jeudi, 19 mars 1987, le CRTC accordait à une radio anglophone (université McGill) la fréquence 90,3 FM au détriment de CIBL (104,5 FM), la radio communautaire de l'est de Montréal. André Bureau (président du CRTC) n'a fourni aucune explication quant à sa décision.

CIBL, seule station FM à diffuser 65% de musique francophone, en plus de faire la promotion d'artistes locaux, sans défavoriser d'autres courants musicaux des plus variés, est littéralement tombée à la renverse en recevant pareille réponse. D'autant plus que McGill a promis que 9 heures /sem. de programmation seront en français. Et dire qu'on se plaint que l'industrie francophone au Québec se meurt! En plus, le maigre étag publicitaire de CIBL (16 watts) sera joyeusement asséchée par le 5700 watts de puissance émettrice octroyée à McGill.

Finalement, le refus du CRTC de permettre à CIBL d'augmenter sa puissance crée un énorme sentiment de frustration pour un projet qui a pris trois ans de travail ardu et plusieurs milliers de \$ en études de marché (la station fi-

nancière de la station n'était déjà pas rose d'avance). Je me demande si c'est la mort de la radio communautaire francophone montréalaise que le CRTC recherche?

Marc AZAR  
Montréal

### Manoeuvre de diversion?

Monsieur Jean-Charles Chebat ■ Vous devriez savoir que l'Iran n'est pas un pays arabe. Et pourtant, c'est ce pays que vous placez en tête de liste des États « arabes », coupables, d'après vous, d'entretenir de honteux échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud.

A ce que je sache, les pays arabes (qui sont d'ailleurs loin de constituer un bloc homogène, comme vous le laissez croire dans votre lettre), n'ont jamais été considérés comme faisant partie du monde occidental, encore moins du club select des pays industrialisés.

Je me demande donc si votre lettre n'est pas, en fait, une manoeuvre de diversion pour relier au second plan des liens autrement plus intimes qui existent entre l'Afrique du Sud... et Israël, ennemi juré des Arabes (et vice-versa). Il est de notoriété publique que les rapports entre ces deux pays ont largement dépassé le stade des échanges commerciaux, pour parvenir à celui de la coopération technique et militaire (voir, à ce sujet, l'information parue en page E 1 de La Presse du même jour!). Vous dites que «l'argent n'a pas d'odeur», et je suis entièrement d'accord avec vous. A preuve, le Canada et les États-Unis n'ont pas de scrupules à vendre des milliers de tonnes de céréales, chaque année, à l'Union soviétique, pays qui pratique l'apartheid à sa façon (la minorité du parti — moins de 15 p. cent de la population — et les autres). Pourtant, le Canada, tout comme

### S.V.P.

■ Les lettres destinées à cette rubrique doivent inclure signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. La Presse ne s'engage pas à toutes les publier et se réserve le droit de les abréger. Les adresses comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

les États-Unis, n'a jamais adopté de politique «collabo» avec l'URSS, alors qu'Israël, lui, semble avoir allègrement franchi ce Rubicon, dans le cas de l'Afrique du Sud.

Voyez-vous, Monsieur Chebat, avant de crier haro sur le baudet, il y a lieu de se poser des questions, de faire la part des choses et de placer les chiffres provenant d'obscures statistiques dans une juste perspective, tenant compte des réalités complexes du monde dans lequel nous vivons.

Haig MERJANIAN  
Saint-Laurent, Qc

### Des fleurs aux économistes

M. Alain Dubuc ■ Il y a longtemps que je vous vous félicite de vos excellents articles dans La Presse et de vos discussions à la télé. Un homme naïf et incompetent comme moi en matière de finance et d'économie a enfin l'impression d'y comprendre quelque chose grâce à vous (et à votre collègue, Picher).

J'ai soigneusement découpé vos articles sur la Baie James, y compris celui de ce matin. Personne n'a encore aussi lucidement expliqué cette grande entreprise.

Pierre DANSEREAU  
Professeur d'écologie  
Université du Québec

## RÉPLIQUE

### Démocratie en URSS

A Guy Cormier

■ Dans son article «Le forum de Moscou», publié le 17 février, Guy Cormier, en raisonnant sur la démocratisation de la société soviétique, n'a cité en qualité d'exemple que le retour d'Andrei Sakharov à Moscou et la libération des dissidents.

Il est dommage que monsieur Cormier n'ait vu l'essence de la réorganisation en cours dans la société soviétique que dans ces faits qui tiennent une place minime dans les processus révolutionnaires qui s'opèrent actuellement en URSS.

Nous entendons par réorganisation les changements qui doivent se produire dans la société soviétique après l'adoption, par exemple, de la loi sur les entreprises dont le projet a été publié, il y a quelques jours, dans la presse de Moscou. Ainsi, en vertu de cette loi, tous les postes administratifs dans les entreprises soviétiques, à commencer par le contremaître et le chef d'équipe jusqu'au directeur, se-

ront désormais occupés par des personnes élues par les ouvriers et les employés et non par celles qui sont nommées d'en haut. Je doute fort que monsieur Cormier puisse citer au moins un seul cas où les ouvriers de compagnies comme «Ford» ou «Shell», au Canada, ont élu eux-mêmes leur directeur.

Nous entendons par réorganisation la démocratisation de la société soviétique, la modification du mode d'élection des organes du parti, le perfectionnement de notre système électoral, une vaste initiation de l'opinion publique à l'administration de notre société.

Ces processus sont très complexes. Nous les considérons comme un nouveau pas dans le développement de notre démocratie, un pas qui nous rapprochera, sans conteste, de la société communiste. J'ai bien dit communiste, car il ne faut pas chercher dans nos actes, comme le fait monsieur Cormier, la renonciation au communisme.

Il est regrettable qu'en s'inquiétant du sort d'un dissident ou d'un autre, il n'ait pas remarqué les changements profonds qui s'opèrent dans la société soviétique.

Parlons maintenant du discours prononcé par Mikhail Gorbatchev au forum «Pour un monde sans armes nucléaires, pour la survie de l'humanité», qui s'est tenu à la mi-février à Moscou. J'ai participé, en qualité de journaliste, à cette rencontre. A mon avis, l'important est que le dirigeant soviétique ait souligné le fait que les États aussi bien capitalistes que socialistes seront anéantis si la course aux armements n'est pas renforcée dans l'immédiat, si l'Est et l'Ouest n'engagent pas un dialogue constructif et ne renoncent pas à la guerre en tant que continuation de leur politique. Je suis d'accord avec des participants au forum qui estiment qu'après une catastrophe thermonucléaire, même les idéologues les plus compétents ne seraient pas en mesure de différencier les cendres du socialisme de celles du capitalisme.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mon respect distingué.

Ludmila ENUTINA

Journaliste  
Agence de presse Novosti, Moscou



Marcel Adam

## L'inexpérience n'est pas une excuse

On ne prête qu'aux riches. Ce vieil adage se vérifie chaque jour et pas seulement dans le domaine des affaires.

Par exemple on prête facilement de la compétence à la personne qui est riche d'expérience, difficilement à celle qui n'en a pas.

Ce qui est vrai des individus l'est aussi des partis politiques.

Dans une entrevue qu'il accordait la semaine dernière au quotidien *Le Devoir*, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a dit des choses intéressantes à ce sujet. Interrogé sur les scandales qui ont ébranlé le gouvernement conservateur et affecté gravement sa crédibilité, le ministre explique:

«Quand quelque chose arrive, scandale, allégation, ou même erreur de la part d'un ministre, on se dit ah, ah, ils ne sont pas capables de gouverner.» Les gens n'étant pas habitués à un gouvernement conservateur, les Canadiens le jugent d'après ses erreurs et non pas d'après ses réalisations. C'est pourquoi l'impact des accusations est «grave».

«Je crois, ajoute M. Clark, que les gouvernements traditionnellement

au pouvoir sont mieux placés pour résister aux doutes que de tels scandales peuvent apporter.»

Pour lui, le problème est que «nous devons développer notre réputation en tant que gouvernement»; mais il constate que depuis qu'il est député il n'a jamais été aussi facile qu'aujourd'hui de lancer des accusations gratuites au Parlement.

L'inexpérience d'un nouveau gouvernement ne l'excuse pas longtemps de ses erreurs ou défaillances. Très tôt après son élection, il est jugé sans indulgence, plus sévèrement même que le serait pour les mêmes manquements un parti gouvernemental rompu à l'exercice du pouvoir.

On retient contre un gouvernement inexpérimenté tous les ratages, même les plus insignifiants, de sa période de rodage, contrairement au gouvernement expérimenté qui est non seulement habile à éviter les erreurs, mais se tire souvent bien de celles qu'il commet, à cause de la présomption de compétence dont il jouit.

Un parti, qui n'a jamais exercé le pouvoir et qui en a été éloigné pendant longtemps, commettra inévitablement

beaucoup d'erreurs qui éclipsent ses accomplissements. Si bien qu'il risque de ne plus avoir la confiance des électeurs lorsqu'il aura terminé son apprentissage.

C'est le cas du gouvernement conservateur qui a été dans l'opposition les trois quarts du temps, depuis le début du siècle, et qui n'avait pas été au pouvoir durant une vingtaine d'années lorsqu'il y est retourné en 1984.

Mais ce gouvernement n'est pas seulement gaffeur, il montre déjà des signes de corruption. Faut-il en tenir responsable aussi son inexpérience?

Je crois en effet qu'il y a un rapport de cause à effet.

L'opposition purifie le parti qui a été longtemps au pouvoir; mais elle engendre plus de vices que de vertus politiques chez le parti qui y passe beaucoup plus de temps qu'au pouvoir.

Le parti éloigné du pouvoir trop longtemps perd de son attrait: il retient et attire surtout les personnes qui attendent plus de la politique qu'elles ne peuvent y apporter. Une fois revenu au pouvoir, il devra donc durant son premier mandat gouverner avec une équipe à la

fois inexpérimentée et de piètre calibre, sujette non seulement à accumuler les erreurs de parcours mais à défaillir prématurément devant les attrait du fruit défendu.

Un parti trop longtemps dans l'opposition ne peut, une fois revenu au pouvoir, se refaire complètement au cours de son premier mandat. Il pourra réapprendre à gouverner au cours d'un premier terme. Mais ce n'est qu'au second qu'il pourra recruter des citoyens de qualité qui revivifieront son tonus moral et intellectuel.

C'est en exerçant périodiquement le pouvoir et pendant une période de temps convenable qu'un parti se renouvelle, et qu'il demeure une alternative gouvernementale crédible une fois retourné dans l'opposition.

Pour faire mentir mon argument certains évoqueront le cas du NPD fédéral qui a toujours été dans l'opposition et qui, pourtant, ne s'y est pas décomposé comme le Parti conservateur. Il s'agit d'un cas particulier. N'étant pas un parti gouvernemental, il attire moins des militants que des apôtres aspirant moins à exercer le pouvoir qu'à prêcher la bonne parole et être le levain dans la pâte.



Lysiane Gagnon

## Baby M.: un contrat sordide

Il n'y a personne de bien sympathique parmi les personnages qui se sont arrachés Baby M., cette petite fille engendrée pour le couple Stern par une mère porteuse, Mme Whitehead, qui, ayant changé d'idée après l'accouchement, s'était enfuie avec le bébé qu'elle avait convenu par contrat de vendre pour \$10 000 à son père naturel.

Le juge Sorkow vient d'accorder la garde exclusive de l'enfant à son père, et depuis, la controverse fait rage. Parce qu'elle vient d'un milieu moins favorisé que les Stern et parce qu'elle est une femme, la mère naturelle recueille plusieurs appuis, notamment dans les milieux féministes qui plaident maintenant en faveur du droit inalienable de la mère biologique... après avoir répété pendant deux décennies que le père a autant de responsabilités parentales que la mère, et que l'instinct maternel est un mythe inventé pour aliéner les femmes!

\*\*\*

Voici un homme qui veut un enfant. Normal. Pour des raisons qui ne regardent qu'elle, sa femme ne veut pas prendre le risque d'une grossesse. Pourtant, alors que les hôpitaux américains débordent d'enfants abandonnés (mais, voilà le hic, généralement noirs ou mulâtres) et que la planète est couverte d'orphelins qu'on peut adopter avec un peu de patience, monsieur Stern, lui, veut un enfant de son sang, pour perpétuer la lignée et se projeter dans l'éternité. Un enfant noir, latino, cambodgien? Impossible, dit M. Stern, qui a le racisme distingué, il ne se «reconnaîtrait» pas dans un enfant d'une autre couleur.

M. Stern préfère s'en faire un par n'importe qui, l'appelle n'importe qui une femme qui accepte de se faire engrosser par un étranger, de porter pour lui un enfant pendant neuf mois et de livrer son bébé sitôt l'accouchement terminé. D'après moi, une femme qui fait cela est une folle, et tant mieux si elle a maintenant un enfant de moins à élever. Le pire, c'est que Mary Beth Whitehead avait signé ce contrat prévoyant la vente de son enfant *après* en avoir eu deux. Qu'on ne vienne pas dire qu'elle agissait sans savoir, sans expérience vécue de la maternité!

L'argument de la pauvreté, constamment mis de l'avant par les supporters de Mme Whitehead, n'a, d'après moi, aucun fondement. Primo, elle n'est pas dans la misère; son mari, eboueur, gagne \$30 000 par année, ce qui n'est pas si mal et c'est seulement \$13 000 de moins que M. Stern, qui est docteur en biochimie. (Les adversaires des Stern font grand état de leur revenu familial, Madame gagnant autant que le père, mais dites donc, est-ce qu'on va maintenant se mettre à reprocher aux femmes d'avoir un métier et un salaire?)

Deuxio, même si Mme Whitehead était dans la misère, seule et sans le sou, le fait qu'elle signe un contrat pareil n'en ferait pas une personne mieux équilibrée. C'est comme la prostitution. Ce n'est pas la pauvreté qui pousse les femmes à se prostituer. Il y a toujours d'autres facteurs: des agressions sexuelles dans l'enfance, une mauvaise image de soi-même, un besoin obsessionnel de séduire et de dominer, ou une pulsion masochiste, ou l'esclavage de l'héroïne.

Traiter Mme Whitehead en victime, exploitée à son insu par un Homme, et un Professionnel en plus, donc un Méchant, c'est avoir une vision bien manichéenne des choses, et c'est surtout lui enlever, avec sa responsabilité personnelle, sa dignité. Les femmes ne sont pas des enfants, ni des pions, elles prennent, en général, leurs propres décisions... à plus forte raison les femmes pauvres, qui ont plus de responsabilités sur les épaules que les poupées de luxe qui se laissent vivre dans la ouate. Celle-là n'a pas été violée, ni forcée de signer ce contrat repugnant. D'ailleurs, ce n'est pas dans la rue, par hasard, qu'on recrute les mères porteuses. Comment, sinon avec son accord longuement prémédité, son nom s'est-il retrouvé sur la liste des poules pondeuses de l'avocat qui a servi d'intermédiaire?

Elle en savait assez de la vie pour savoir ce qu'elle faisait, et si elle ne savait pas ce qu'elle faisait, eh bien, au nom de quoi fallait-il donner, dans ce cas, préférence à la mère plutôt qu'au père? D'autant plus que tout compte fait, des deux parents biologiques, seul le père aura voulu cette enfant, du début à la fin. Après tout, le sentiment paternel existe lui aussi, et pour bien des hommes, l'idée de la séparation est intolérable, surtout si c'est pour laisser l'enfant dans une famille comme celle des Whitehead, marquée par la violence. N'oublions pas que l'époux Whitehead était complice de l'opération. Ça donne une idée de l'homme.

Que Mme Whitehead ait changé d'idée après l'accouchement est triste pour elle, mais pas pour l'enfant. Dans toutes les causes de garde, un comportement névrotique est l'une des raisons pour lesquelles un parent perd son enfant, et dans le cas d'une femme prête à vendre l'enfant qu'elle aura porté durant neuf mois, sans doute s'agit-il d'un déséquilibre très profond.

De toute façon, je ne m'inquiète pas pour Mary Beth Whitehead, qui, à l'évidence, n'a pas détesté le feu des caméras ni l'attention dont elle a été l'objet durant la durée du procès, et je mettrai ma main au feu qu'on verra d'ici peu en librairie le récit de sa vie et/ou son nom au générique d'un film à sensation.

Quant à la pauvre Baby M., elle se retrouvera probablement déboussolée pour la vie quand elle apprendra le détail de sa naissance et relira les compte-rendus du sordide procès qui s'est déroulé autour d'elle. Au moins, avec les Stern, elle aura de l'instruction. C'est toujours ça de pris.

\*\*\*

Faut-il interdire ce genre de contrat? Je serais instinctivement portée à dire oui, simplement parce que je trouve ce trafic de la vie dégoûtant, et les gens qui s'y livrent, plutôt minables, particulièrement la mère porteuse, dont la participation, étalée sur neuf mois, est charnelle, intime, émotionnelle, infiniment plus poussée donc plus scandaleuse. La participation de l'homme, après tout, se limite à déverser son sperme dans un petit flacon.

Mais à quoi servirait l'interdiction? S'il y a des femmes assez bizarres pour faire un bébé sur commande, où est le drame, si le bébé est ensuite élevé par des gens qui l'aimeront? Et n'y a-t-il pas toujours eu des contrats de cette nature, par lesquels une femme loue son corps en tout ou en partie? La prostitution n'est pas autre chose, et que dire du rôle pourtant si «respectable» de la nourrice d'antan, qui vendait sa capacité d'allaiter en nouant avec un enfant de passage le premier lien nourricier? Vendre son utérus pour neuf mois, évidemment, c'est une entreprise plus poussée, mais est-elle d'une autre nature?



Pierre Vennat

## Une nouvelle politique d'environnement

La lutte à la pollution concerne tout le monde et ne doit plus se faire en vase clos.

C'est en s'inspirant d'une telle philosophie que le ministre de l'Environnement du Québec, M. Clifford Lincoln, s'apprete à rendre publique, d'ici peu, sa nouvelle politique. Déjà, l'on sait qu'il s'agira d'une politique intégrée et qu'elle impliquera d'autres ministères.

L'été dernier, M. Lincoln avait déjà dévoilé ses couleurs. S'adressant aux participants de l'assemblée générale du Bureau international de la récupération (BIR), le ministre avait affirmé qu'il est essentiel, si l'on veut lutter efficacement contre les multiples formes actuelles de pollution, «d'intégrer l'environnement dès le départ dans tout projet de développement économique ou autre».

Il est évident, en effet, que dans ce domaine comme dans tant d'autres, il en coûterait moins cher de prévenir que de corriger. Le prédecesseur péquiste de M. Lincoln, M. Alcide Ouellet, l'avait d'ailleurs senti en décidant, dès le printemps 1984, de mettre fin au rôle de «pompiers» de son ministre.

Le ministère de l'Environnement est né très rapidement, en novembre 1979, du regroupement de certains organismes qui se trouvaient disséminés entre divers ministères. Compte tenu du retard du Québec en ce domaine, il se lança dans un programme coûteux d'assainissement des eaux. En période de crise économique, ce programme fut même présenté comme la réponse gouvernementale à la demande de création d'emploi. Les péquistes, à la fin de leur mandat, le présentaient même comme une «deuxième Baie James» en termes d'emplois créés.

M. Lincoln, quant à lui, préfère mettre l'accent sur l'implication des citoyens et de l'entreprise dans ce dossier. Dans la première entrevue qu'il accordait, peu après l'arrivée au pouvoir des libéraux, il affirmait déjà qu'il faut dorénavant faire évoluer les mentalités des gens pour que les mesures correctrices contre la pollution soient efficaces.

C'est de cette philosophie qu'il s'est inspiré pour élaborer la politique qu'il présentera sous peu à l'Assemblée nationale.

«C'est une politique qui sera basée sur la conservation d'abord, la restauration et la réparation en second lieu au lieu de l'inverse qui se produit aujourd'hui. Ce sera une politique de conservation qui tiendra compte de tous les intervenants dans le milieu», a promis le ministre vendredi, lors d'une intervention à l'Assemblée nationale.

Il reste à voir comment le ministère s'y prendra pour intégrer le milieu, souvent disparate, de ceux qu'on appelle les «écoles» ou les «verts». Leur seule présence, d'ailleurs, ne sera pas suffisante. Il faudra surtout prévoir, dans l'application de la nouvelle politique, une implication de l'industrie et des municipalités.

M. Lincoln a expliqué que le ministère de l'Environnement ne sera plus le principal intervenant et que les citoyens seront impliqués. «On va passer d'abord par les citoyens et les associations. On va passer par les groupements industriels parce qu'eux doivent faire l'environnement avant le ministère.»

A l'oeil, avant même de connaître les modalités du projet, l'idée du ministre Lincoln mérite d'être

encouragée. L'heure où tout le monde se déchargeait de ses responsabilités sur le gouvernement est terminée. Par ailleurs, la tendance contraire où l'État se départit de toutes ses responsabilités est tout aussi dangereuse.

Une politique intégrée ou les groupements de citoyens et les groupements industriels concernés sont impliqués aux côtés du gouvernement semble une formule d'avenir. A tel point qu'il est à espérer que d'autres ministères procéderont de la même façon.

Il existe, dans le domaine de l'éducation, des affaires sociales et du développement économique, des groupes de citoyens et des organismes industriels qui se plaignent de l'influence trop grande des technocrates. Et qui ne demanderaient pas mieux que d'être étroitement associés aux politiques gouvernementales.

Il importe néanmoins que l'État fasse preuve de leadership et garde son pouvoir de décision. Sous prétexte d'impliquer «tout le monde», il ne faudrait pas que l'on se ramasse avec autant de politiques qu'il y a d'intervenants.

### POINT DE VUE

## Les courses en «perte de vitesse»

ANDRÉ DALLAIRE  
Médecin vétérinaire  
Université de Montréal

Rien ne va plus pour les courses de chevaux dans la région de Montréal. La faute incombe à qui? Certainement pas aux éleveurs et propriétaires québécois qui multiplient les investissements depuis plusieurs années pour améliorer la qualité des chevaux et la qualité du spectacle.

La «perte de vitesse» de l'industrie est imputable avant tout à l'absence de réels efforts de revitalisation de la part du principal promoteur: Blue Bonnets. Cet hippodrome représente à lui seul 80 p. cent des activités québécoises en matière de courses de chevaux. Campeau corporation, détenteur

du permis d'opération et propriétaire du site du boulevard Décarie, réalise des profits annuels, difficiles à chiffrer, mais supérieurs à 2 millions de dollars. Cet argent ne retourne pas à l'activité course, mais va plutôt vers d'autres secteurs économiques, d'où le malaise actuel.

Un groupe de travail présidé par monsieur Real Mireault a présenté récemment, à monsieur Gérard D. Lévesque, ministre des Finances du Québec, un rapport sur l'état de cette industrie.

Ce rapport a déjà fait l'objet de commentaires de chroniqueurs de courses; trop peu toutefois. Pourtant l'enjeu est important en terme d'emplois: 6000 au Québec dans l'état actuel. Et cela pourrait être

de beaucoup supérieur. L'Ontario en compte 35000.

Le rapport Mireault préconise diverses solutions pour relancer cette industrie. Et l'État devra nécessairement s'impliquer selon les auteurs du texte.

Mais si l'État a le devoir de s'impliquer pour sauver tous ces emplois et redonner une nouvelle vigueur à cet important secteur du loisir, il faut aussi que l'on donne l'occasion aux principaux intervenants, éleveurs, propriétaires, entraîneurs... de développer la dynamique de l'industrie.

Un Comité de liaison du trot et amble du Québec présidé par monsieur Richard Lavigne propose la création de sociétés de courses à but non lucratif pour gérer l'ensemble de l'industrie et mettre les hippodromes au service de celle-ci. La clé de la solution réside sans doute dans une approche de ce type. Elle existe déjà ailleurs, à Meadowland aux États-Unis, et en France, où la vitalité de l'industrie des courses de chevaux est étonnante: 300 hippodromes, 400 000 emplois. Une structure de gestion de ce type est indispensable pour la relance du secteur. Cependant, elle n'est qu'à peine ébauchée dans le rapport Mireault, qui préconise quant à lui la création d'une commission des courses. Les deux approches ne sont pas exclusives; au contraire elles peuvent se compléter. Encore faudra-t-il qu'il y ait une volonté de concertation.

Comme outil de modernisation, le rapport Mireault propose la création de téléthèques: les courses seraient rediffusées sur grand écran dans des endroits spécialement aménagés, sur le territoire de chaque hippodrome. Les membres du groupe insistent aussi sur la nécessité de relocaliser au plus vite le centre d'entraînement et d'hébergement des chevaux de Campeau corporation, boulevard Décarie. Cette action presse, car la valeur du site de Campeau est telle, qu'elle devient incompatible avec l'activité courses de chevaux. L'annexe «D» du rapport contient un magnifique plan de centre équestre qui serait de nature à stimuler l'intérêt du public pour les chevaux.

Le Comité de liaison de l'ATAQ propose une solution identique et avance deux sites propices à accueillir ce centre: le Boisé Héritage de Montréal est et le chemin du Tremblay à Longueuil. Cette suggestion est suffisamment pertinente pour que nos milieux politiques s'y arrêtent au plus tôt. Et celle-ci ne nuirait en rien aux autres régions du Québec. Au contraire, elle agirait comme locomotive pour donner une impulsion nouvelle à tout ce secteur des courses de chevaux et des sports équestres dans son ensemble.

Dans les semaines qui viennent, le ministre Lévesque et les ministres de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa auront des décisions à prendre. Souhaitons qu'ils aient bien en tête une vision à long terme et qu'il n'y ait pas trop d'intérêts corporatifs qui entrent en jeu.

### Le Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		GRANDES ANNONCES	
REDACTION	285-7070	Détailants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Tele-Press	285-7306
COMPTABILITÉ	285-6892	Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Courriers et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

LA PRESSE, MONTREAL, MARDI 7 AVRIL 1987



## Mehta, un tyran ?

Agence Reuter  
TEL AVIV

Zubin Mehta, qui dirige l'Orchestre philharmonique d'Israël depuis un quart de siècle, a rejeté les allégations de l'ex-premier ministre qui l'accuse devant les tribunaux de terroriser ses musiciens.

« Si Arye Israeli prétend que les musiciens tombent malade à cause de moi, il lui faut dire qui ils sont et comment j'ai provoqué leur maladie », a dit le chef d'orchestre d'origine indienne, interrogé par le quotidien *Haaretz* à son domicile de Los Angeles.

En engageant ses poursuites contre Mehta pendant le week-end, Israeli a affirmé que son régime de terreur était tel que certains musiciens en avaient eu des crises cardiaques.

Âgé de 60 ans, et instrumentiste dans l'orchestre depuis 43 ans, Israeli a été récemment rétrogradé de son poste de premier alto.

Mehta, qui dirige aussi le New York Philharmonic depuis 1978, a souligné qu'un esprit démocratique régnait dans l'orchestre d'Israël. « Ses musiciens n'ont pas peur de faire entendre leur opinion, et s'ils avaient le sentiment que j'ai fait quelque chose d'injuste, je l'entendrais, que cela vienne d'amis ou d'ennemis ».

Avi Shoshani, secrétaire général de l'orchestre, a déclaré que la plainte d'Israeli « ne reposait sur rien de concret ».

Abraham Keller, avocat d'Israeli, a déclaré que son client avait été rétrogradé pour des raisons personnelles et non professionnelles.

« Mehta le déteste personnellement et veut se venger », a-t-il dit.

Israeli demande qu'on lui rende sa place de premier alto ou qu'on lui verse une prime de licenciement de \$250 000.

Dans un communiqué, l'orchestre soutient la décision de Mehta, soulignant qu'Israeli a toujours le droit de jouer dans le groupe des artistes.

## Une mention spéciale pour Diane Beaudry

Presse Canadienne  
PARIS

La Québécoise Diane Beaudry a obtenu au neuvième Festival international des films de femmes une mention spéciale pour son documentaire *Histoires à suivre*, une analyse de la place des femmes en politique, à l'occasion de la course à la direction du Parti québécois au début de l'automne 85.

D'autre part, *Loyalties*, le film de la cinéaste canadienne Anne Wheeler, a reçu le prix du jury lors de ce même festival.

Le long métrage de fiction d'Anne Wheeler, qui raconte l'histoire dramatique d'un jeune couple britannique venu s'installer dans le nord de l'Alberta, a été primé ex-aequo avec *Seppan*, un film de la Suédoise Agneta Sagerstrom-Olsson. Le prix du jury est doté de \$1 100.

La délégation de cinéastes canadiennes au Festival était importante; on y présentait, outre les deux films primés, des films d'Helen Doyle, de Dorothy Todd-Henaut, de Jeanne Crépeau et de Lorette Deschamps.

Deux films de Léa Pool ont déjà été distingués à ce festival: *La femme de l'hôtel* et *Anne Trister* avaient été couronnés par le prix du jury en 1985 et 1986.

## Le Palais de la civilisation: «deux ans de garantie»

L'ancien pavillon de la France ne disparaîtra pas en 1989 mais son rôle sera remis en question.

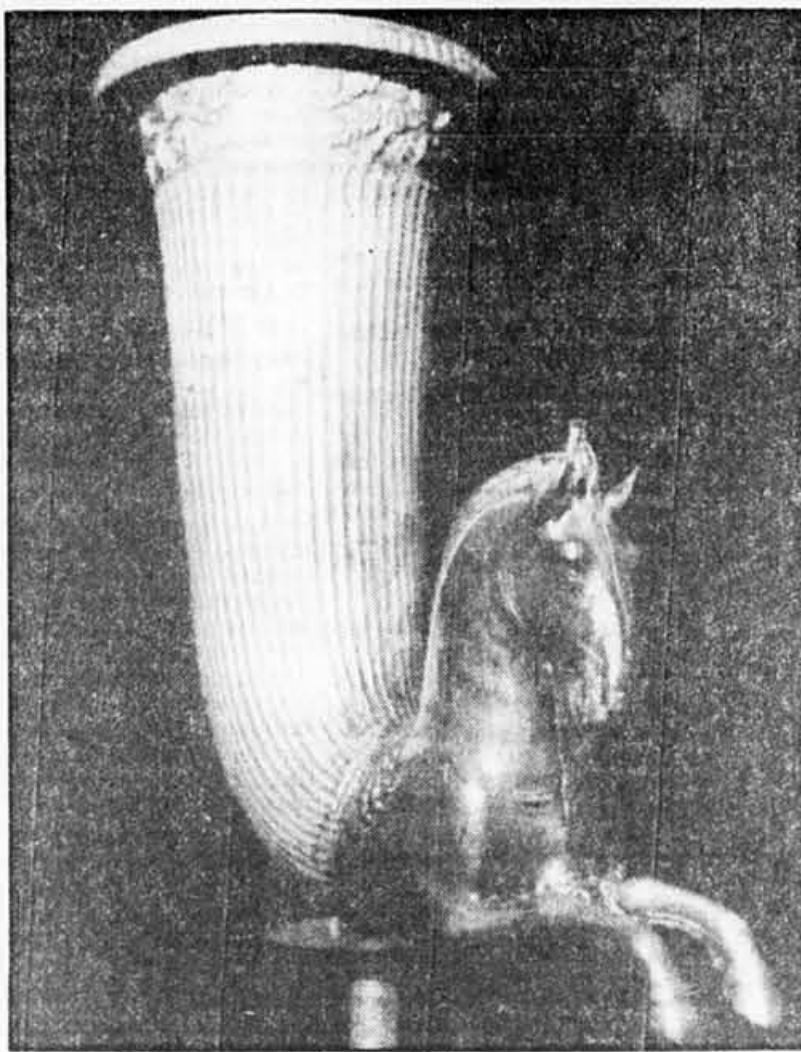
JOCELYNE LEPAGE

L'administration municipale a décidé de soutenir et de promouvoir les activités du Palais de la civilisation, pour les deux prochaines années au moins. C'est ce qu'a déclaré hier Mme Kathleen Verdon, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable des dossiers culturels.

Toutefois, le sort réservé au Palais à partir de 1989 est loin d'être déterminé. La Ville, selon Mme Verdon, n'a pas l'intention de faire disparaître des îles l'ancien pavillon de la France — tellement d'argent y a été investi — mais elle remet en question le rôle qu'il joue actuellement comme aire d'exposition pour la Société du Palais de la civilisation, cette société paramunicipale créée par Jean Drapeau.

Selon Mme Verdon, les expositions d'envergure présentées au Palais, comme *Ramsès II*, *Les trésors de la Chine* et *L'or des cavaliers thraces* que l'on verra cet été, sont des expositions stimulantes et pour le public montréalais et pour les touristes, en plus d'avoir des retombées économiques certaines. Ce n'est pas cela qui est remis en question. Mais le lieu où elles sont présentées, l'ancien pavillon français, difficile d'accès et n'ouvrant ses portes qu'une partie de l'année, n'est peut-être pas l'endroit le plus approprié.

La Ville a l'intention d'étudier cette question avec le milieu muséologique afin de déterminer si Montréal a besoin d'une aire permanente pour de grandes expositions et s'il n'y a pas d'autres bâtiments, dans le Vieux-Port (les entrepôts frigorifiques par exemple) ou le Vieux-Montréal (le Marché Bonsecours) ou ailleurs, qui pourraient mieux servir à cette fin. Mais il n'est pas question que Montréal se lance seule dans cette aventure, ni qu'elle construise un nouveau musée ou entre en compétition avec le Musée des beaux-arts ou le Musée d'art contemporain.



Corne à boire en argent et or faisant partie du trésor de Borovo.

### L'Or des Thraces

## L'expo s'enrichit du Trésor de Borovo

Du 30 mai au 4 octobre, le Palais de la civilisation accueillera *L'or des cavaliers thraces*, une exposition d'un millier d'objets précieux découverts en sol bulgare et décrivant la civilisation thrace dont les origines remontent à plus de 6 000 ans. Le héros thrace le plus connu est évidemment Orphée.

L'exposition, prêtée par le gouvernement bulgare, vient de s'enrichir d'un ensemble prestigieux que l'on appelle le Trésor de Borovo. C'est ce qu'a annoncé le président du Palais, M. Jean-Paul Gourdeau. Selon les experts, cet ensemble de trois cornes à boire, d'une coupe et d'une cruche-rhyton, constitue le plus raffiné des trésors bulgares. Il a été découvert par un cultivateur en 1974.

Le public sera par ailleurs accueilli au Palais par une reconstitution de l'entrée du célèbre tombeau de Kazanlak, recouvert de son tumulus, un site archéologique où l'on a trouvé une bonne part des trésors bulgares.

Si l'exposition chinoise, l'an dernier, s'est soldée par un déficit d'un million de dollars, M. Gourdeau est persuadé que cela ne se produira pas cette année. *L'or des cavaliers thraces* est une exposition déjà toute prête, elle coûte moins cher et, contrairement à l'an dernier, le Palais a eu amplement le temps de faire la promotion nécessaire.



Louise Cousineau

## Pourquoi notre télé est-elle complexée ?

Enfoui au beau milieu de la deuxième heure de *Télé-Dollars*, le reportage sur les coûts et bénéfices de l'industrie de la télé chez nous et ailleurs présenté dimanche soir à Radio-Canada, cette information que je ne parviens pas encore à avaler : la télévision québécoise ne vaut pas cher.

Comment expliquer autrement ces chiffres indiquant que les publicitaires sont prêts à payer presque trois fois plus pour rejoindre les Anglais que les francophones ?

Le pire, c'est que les auteurs du reportage, qui ont fouillé le dossier pendant un an, n'ont jamais pu découvrir la raison de cette infériorité.

Est-ce parce que beaucoup de décisions en publicité nationale sont prises à Toronto, où l'on sait tout de *Dallas* et de *Hill Street Blues* mais rien de *Temps d'une paix* ou de *Peau de banane* ?

Est-ce parce que les vendeurs d'ici ont tellement un gros complexe d'infériorité quand ils vont offrir notre télévision qu'ils n'osent pas demander le même tarif que les Anglais ?

La question mérite d'être approfondie.

Un pied de film à Montréal coûte le même prix qu'à Toronto. Les caméras et les salles de montage aussi. La télévision québécoise, contrairement à celle d'ailleurs au pays, produit des œuvres que le public regarde et aime. On le constate constamment en regardant les palmarès : les Québécois préfèrent de beaucoup les téléromans locaux aux œuvres doubles. Alors que le palmarès anglophone ne comporte jamais d'œuvres de fiction canadiennes. Seulement les téléjournalistes et le hockey.

Les stations de télévision vendent des auditoires aux publicitaires. C'est ça l'industrie de la télévision.

Les vendeurs d'espaces publicitaires à notre télévision ont tout pour arriver à Toronto et autres hauts lieux de la publicité en conquérant : quand plus du tiers d'une population regarde une émission, c'est un phénomène unique. Les Américains se vantent que 43 millions de personnes suivent *Wheel of Fortune* : ce

n'est tout de même que 20 pour cent de la population.

Comme toutes les télévisions du monde, la nôtre souffre des augmentations des coûts de production. Quand on pense que depuis toujours, elle doit fonctionner avec des budgets inférieurs, parce que les espaces publicitaires se vendent presque trois fois moins cher qu'à la télé anglaise, c'est scandaleux.

Il y a donc là des ressources à exploiter, et vite. Ce n'est pas normal, et tout à fait inacceptable, que 1 000 francophones valent \$5,74, tandis que 1 000 anglophones valent \$15,50. Après tout, les dollars que nous dépensons ont exactement la même valeur à Montréal qu'à Toronto. Et ils achètent les mêmes articles. Alors pourquoi, quand on veut me vendre de la bière, des savons ou des baignoires, les publicitaires ne sont-ils pas prêts à payer autant pour moi que pour mon voisin l'Anglais ?

## Con-don, qu'on se le dise...

Je rapportais il y a quelques semaines mon ahurissement d'avoir entendu, à une émission de *Présent Dimanche* en janvier dernier, le reporter parler de con-donn, alors que la personne qu'il interviewait parlait elle de con-don. Ça donnait, c'est le moins qu'on puisse dire, un dialogue plutôt capoté.

J'ajoutais que le reporter avait obéi à une directive du comité de linguistique de Radio-Canada.

Voilà que le conseiller linguistique Camil Chouinard m'a fait parvenir un bulletin daté du 23 février 87 où un paragraphe encadre parle du con-don (prononciation).

En voici la teneur exacte.

« Même si certains dictionnaires donnent comme prononciation con-donn, nous recommandons de continuer de prononcer con-don. D'autres ouvrages consultés recommandent la prononciation con-don, ou c'est celle qui est employée à peu près unanimement chez nous et en France aussi semble-t-il. »

## Musique

## Les Événements du Neuf, en deux soirs et sur deux scènes



CLAUDE GINGRAS

Le neuf en musique, le 9 du mois, à 9 h du soir. L'idée des Événements du Neuf est née d'un simple calembour. Elle a fait beaucoup de chemin depuis; elle débordait de son cadre original.

Les EdN ont tant de choses nouvelles à nous faire entendre cette semaine qu'il leur faudra deux soirs et qu'ils devront commencer avant l'heure habituelle et finir au delà du temps normal.

C'est donc le 9 et le 10 — jeudi et vendredi. Et non seulement à 21 h mais dès 20 h et ensuite à 22 h 30.

Sous le titre général de « Musiques 1987 », le tout se déroule au Nouveau Théâtre d'Outremont (angle Fairmount et Durocher), plus précisément dans les deux salles du NTO qui, pour l'instant, ne portent pas d'autre nom que « grande salle » (300 fauteuils) et « petite salle » (100 fauteuils).

L'événement des Événements du Neuf, cette fois, c'est la création d'un monodrame pour voix et percussion de José Evangelista intitulé *La Porte*, livret d'Alexis Nouss d'après un récit de Kafka.

Quelques extraits de la documentation de presse nous situent un peu : « Une femme raconte une histoire. Elle nous dit qu'un gardien se tient devant la porte et qu'un homme essaie d'entrer. » On explique encore que la femme doit choisir entre le gardien détenteur de l'ordre moral et l'homme qui veut briser les interdits ».

Pauline Vaillancourt sera la femme qui raconte et Julien Grégoire sera à la percussion. La mise en scène est de Joseph Saint-Gelais, à qui on doit la présentation de *La Voix humaine*, de Poulenc, que Mme Vaillancourt donnait en novembre à l'Orchestre Métropolitain.

*La Porte*, qui fait environ 40 minutes, sera présenté deux fois chaque soir, à 20 h et à 22 h 30, dans la petite salle. Chaque soir à 21 h, un concert sera donné dans la grande salle, entre les deux représentations de *La Porte*.

Pour la partie concert, programme différent chaque soir.

Programme jeudi : *Flash-Bach*, pour flûtes à bec et bande magnétique, de De-

Lorraine Vaillancourt (à g.) dirige aux Événements du Neuf jeudi et vendredi soirs. Agnes Grossmann est au pupitre du *Requiem allemand* de Brahms vendredi soir.

nis Gougeon ; *Ahi, che non pur risponde*, pour quatuor à cordes et piano, de Sylvio Palmieri ; *L'abandon*, pour flûte, clarinette, quatuor à cordes et percussion, de Nicole Carignan ; *East Wind*, pour flûte à bec amplifiée et bande magnétique, de Barry Truax ; et *Un 9*, pour deux trompettes, deux percussions et mime, de Gilles Tremblay.

Programme vendredi : *Les Jardins d'hiver*, pour quatuor à cordes et percussion, de Michel Longtin ; *Neuf résidus pour deux claviers*, de Denys Boulhane (« interprété par le compositeur »), dit le compositeur sans autre précision ; *Chiaroscuro*, pour bande magnétique, de Francis Dhomont ; et *Demon Gate*, pour 12 instruments, de Alexina Louie.

Les deux soirs, Lorraine Vaillancourt dirigera les œuvres réunissant un ensemble instrumental.

L'admission, chaque soir, donne droit aux deux événements : le monodrame et le concert.

### BRAHMS AU MÉTROPOLITAIN WIDOR-VIERNE À RADIO-CANADA

Vendredi soir, il faudra choisir entre les événements du Neuf, l'audition de *Ein deutsches Requiem* (« Un Requiem allemand »), de Brahms, et le concert-anniversaire Widor-Vierne aux concerts publics de Radio-Canada.



Le célèbre *Requiem* de Brahms sera présenté en l'église Saint-Jean-Baptiste à 20 h par l'Orchestre Métropolitain et le Chœur de l'OM, sous la direction de Agnes Grossmann. Les solistes : Gaelyne Gabora, soprano, et Charles Prévost, basse.

À la même heure, salle Claude-Champagne, au concert public de Radio-Canada diffusé en direct, on soulignera le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de deux compositeurs identifiés à l'orgue symphonique français, décédés tous deux en 1937 : Charles-Marie Widor et son élève Louis Vierne. Ce n'est toutefois pas leur musique d'orgue qu'on entendra mais leur musique de chambre, qui est beaucoup moins connue. Le programme : les Quintettes op. 7 et op. 68 de Widor et le Quatuor op. 12 de Vierne. Les interprètes : le Quatuor à cordes Laval et la pianiste Anna-Marie Globenski, tous de Québec.

### LES CONCOURS DE VIOLON

Le Concours international de Musique de Montréal est consacré cette année au violon. Les dates : du 30 mai au 17 juin. La direction annonce que 53 candidats (31 hommes et 22 femmes), de 16 pays, y participeront. La plus forte participation est celle des États-Unis, avec 18 concurrents. Le Canada vient ensuite, avec sept candidats. La Chine envoie six concurrents, le Japon, trois, et l'URSS, deux.

Rappelons que le montant du premier prix a été augmenté cette année de \$10 000 à \$15 000. Franz-Paul Decker et l'OSM accompagneront l'épreuve finale.

### HELFFER ET HENDRICKS A PRO MUSICA

Pour son récital à Pro Musica lundi, 20 h, salle Maisonneuve, le pianiste français Claude Helffer a choisi le programme suivant : *Gavotte variée*, de Rameau, *Sonate op. 5* de Brahms, six *Études* de Debussy et deux œuvres de Xenakis : *Mists* et *Evryali*. Pro Musica marquera son 40<sup>e</sup> anniversaire la saison prochaine par plusieurs « événements spéciaux », entre autres les débuts à Montréal du soprano Barbara Hendricks et un grand concert-buffet-bénéfice à \$75.

### AUDITIONS AUX VARIÉTÉS

Les *Nouvelles Variétés Lyriques*, de Bruno Laplante, préparent *La Vie parisienne*, d'Offenbach, pour novembre, et une opérette viennoise pour 1988. À cette fin, elles tiendront des auditions pour chanteurs (solistes et choristes), comédiens et danseurs, avec priorité donnée aux artistes « polyvalents » (c.-à-d. pouvant chanter, jouer la comédie et danser). Dates et endroits : Montréal les 21 et 22 avril et Québec le 23. Renseignements et inscriptions à 871-1515, poste 148 (Montréal) et 522-4729 (Québec).

### LOUIS LORTIE À L'OSM

Entre les deux récitals de son intégrale Ravel aux concerts publics de Radio-Canada (vendredi soir dernier et le 24 avril prochain), Louis Lortie ne chôme pas. Dimanche soir, il jouait à Saint-Jean, N.B. Dimanche, lundi et mardi prochains, donc trois soirs de suite, il joue le Concerto K.467 de Mozart (le « Elvira Madigan ») avec l'Orchestre Symphonique de Vancouver, dir. Rudolf Barshai. Le 14 mai, il débute à Paris. Fin juin (date non encore précisée), il ouvrira le Festival « Mozart Plus » de l'OSM à Notre-Dame (probablement dans le Concerto K.414) et donnera un récital à la Maison Trestler (au bénéfice de cette dernière). Le 13 juillet, il jouera les deux Concertos de Ravel avec Dutoit et l'OSM au Festival de Lanaudière. Le 10 novembre, il retournera à New York, pour un récital dans la série du Metropolitan Museum. Les 22 et 23 mars (nous sommes déjà en 1988), il jouera le 4<sup>e</sup> Concerto de Beethoven à l'OSM. Et Pro Musica l'a retenu pour la saison 1988-89.

# Robert-Collins: 15 000 sens ou mots nouveaux

PIERRE ROBERGE  
de la Presse Canadienne

La nouvelle édition du dictionnaire anglais-français Robert-Collins a encore donné à ses auteurs (français, anglais, écossais) l'occasion de concilier certaines différences culturelles.

Ainsi, quand le président Charles de Waziers, de la maison Robert, a présenté une épreuve à son associé MacFarlane, de chez Collins, ce dernier s'est exclamé à la blague, histoire de rappeler que les Écossais sont avarés: « My God, what a waste of space. »

« Nous avons eu le dernier mot, nous les latins, les esthètes décadents. C'est pourquoi le dictionnaire est d'une présentation plus aérée », soulignait hier Alain Du-

val, responsable des collections bilingues chez Robert.

Collins, de Glasgow, a atteint un chiffre d'affaires de \$300 millions l'an dernier; Robert est relativement modeste, avec un volume d'environ 10 pour cent de celui de son associé. Les premiers contacts entre Ian Collins et Paul Robert (décédé en 1980) remontent à 1970.

MM. Waziers et Duval sont ici pour la sortie du nouveau Robert-Collins, qui ajoute quelque 15 000 sens ou mots nouveaux, représentant 192 pages supplémentaires; l'édition de 1987 doit se détailler \$34,95, celle de 1978 se vend généralement \$32,95.

Cette édition augmentée, signale MM. Waziers et Duval, comprend aussi ce qu'ils appellent

« la première grammaire active et bilingue au monde ».

Dans une soixantaine de pages en fin d'ouvrage, on trouve une liste de situations où il est utile de pouvoir communiquer dans l'autre langue: suggestion, conseil, goûts et préférences, permission, obligation, excuse, demande d'emploi, correspondance, faire-part.

La rubrique téléphone est en trois parties: pour obtenir un numéro, différents types de communication, la standardiste parle. Celle-ci dit des choses courantes, mais que le voyageur ne saisit pas toujours: « Number please », « You can dial the number direct », « They're unlisted ».

Les responsables du Robert-Collins soulignent par ailleurs qu'ils donnent un traitement pri-

vilégié à l'anglais des États-Unis, pays où les gens se montrent actuellement les plus créatifs en matière de langue.

Ainsi ils affirment qu'on ne saurait trouver nulle part ailleurs ce que signifie: *on the lam* (en cavale), *to hook* (faire le trottoir), *I'm from Missouri* (je veux des preuves), *fat farm* (clinique d'amaigrissement), *off-off-Broadway* (théâtre d'avant-garde), *brown-nose* (léche-bottes), *that's gear* (c'est super), *to divvy* (partager).

Dans la flopée de termes et expressions mentionnées hier autour de la table, *tie-breaker*, utilisé tel quel par les chroniqueurs de tennis en France, Michel Terrier, de la maison Robert, a dit sa joie d'avoir entendu dire et lu au Québec « bris d'égalité ».

LES  
**RÉCITAUX**  
Merrill Lynch  
30 avril - 20 h



Vladimir Ashkenazy  
pianiste

**SCHUBERT** Deux klavierstücke, opus posth D 946  
no 1 en mi bémol mineur  
no 2 en mi bémol majeur  
Fantaisie en do majeur  
opus 15 D 760.

« Wanderer »

**SCHUMANN** Deux novelettes, opus 21  
no 1 en fa majeur  
no 2 en ré majeur  
Sonate en fa dièse mineur  
opus 11



billets: 27\$, 19\$, 14\$, 11\$  
Merrill Lynch

**Salle Wilfrid-Pelletier**  
Place des Arts

## Chagall: \$819 000

Agence France Presse  
PARIS

Deux tableaux de Marc Chagall ont touché les \$800 000 dans une vente publique hier soir à l'hôtel Drouot à Paris.

Une huile sur toile *Musicien sur fond rose* a été adjugée 3 900 000 F. (\$819 000) alors que les enchères avaient débuté à 1 million de francs. Pour le deuxième tableau, *L'arbre rouge*, les enchères ont démarré au même palier et ont atteint \$780 000.

Un lavis et aquarelle de Chagall, *Le Paysan*, a été adjugé \$122 000. Au cours de cette même vente, une toile de Kandinsky a été vendue \$493 000. C'est la même personne qui a acheté les deux tableaux de Chagall et le Kandinsky. Enfin, une huile sur toile de Georges Braque, *Le Gueridon vert* a été adjugée \$462 000.

## LE BOX-OFFICE DE LA SEMAINE

Ces chiffres ont été fournis à La Presse par les Cinemas Unis et la chaîne Cineplex Odeon. Nous les reproduisons tels quels, sans vérification possible. Ils représentent le box-office du week-end dernier (3,4 et 5 avril 1987) pour Montréal et la banlieue.

TITRES	LA SEMAINE DERNIERE	RECETTES	NOMBRE DE SALLES	NOMBRE DE SEMAINES
1- <i>Platoon</i> (1)	1	\$76 096	6	15
2- <i>Police Academy IV</i>	-	64 790	7	1
3- <i>Blind Date</i>	-	41 807	5	2
4- <i>The Color of Money</i> (2)	-	39 813	6	2
5- <i>Lethal Weapon</i>	-	32 922	5	3
6- <i>The Golden Child</i> (3)	2	27 171	5	13
7- <i>Le jeune magicien</i>	-	24 312	6	3
8- <i>Le Declin de l'empire américain</i> (4)	7	23 465	5	43
9- <i>Angel Heart</i>	3	20 068	2	5
10- <i>Crocodile Dundee</i>	10	17 744	2	27

- (1) Les recettes ont été de \$40 048 pour la version française, et de \$36 048 pour la version anglaise.
- (2) Les recettes ont été de \$28 478 pour la version française, et de \$11 335 pour la version anglaise.
- (3) Les recettes ont été de \$14 897 pour la version anglaise, et de \$8 356 pour la version française.
- (4) Les recettes ont été de \$20 370 pour la version française, et de \$3,093 pour la version anglaise.

Serge Dussault est en vacances. Sa chronique sera de retour le mardi, 28 avril.



Rappelons que le concours Lance et Compte organisé en collaboration avec KLM, O'Keefe, Ultramar, CKAC/73 et La Presse a remporté un franc succès car plus d'un million de personnes ont participé à cette promotion. La semaine dernière, les heureux gagnants se sont envolés sur les ailes de KLM vers Vienne en Autriche. Sur la photo, nous retrouvons 6 couples gagnants accompagnés de représentants des firmes impliquées.

Dans l'ordre habituel: Henri Castillo, Johanne Coupal, Carole Dugas, Paulette Francoeur, Hélène Tremblay, Lucie Tremblay, Dominique-Chantal Tremblay, Mimi Shugani, du Bureau de tourisme autrichien; Lucie Dumoulin, de CKAC.

Bill Katsburg de KLM; Sylvain Légaré, de O'Keefe; Michel Dallaire, directeur de la publicité chez Ultramar; Jean-Yves Coupal, Gérard Dab de Publi-Cité; Claude Tremblay, Nicole Bêland-Genest, Gaston Genest, Henri Tremblay, Raynald Tremblay.

PUBLIREPORTAGE

# 285-7111

## LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

LE PLUS BEL ÉTÉ DE VOTRE VIE  
GRÂCE À  
**La Presse** ET CKAC 73  
PLUS DE  
**50 000\$**  
DE PRIX À GAGNER!



Du 30 mars au 1<sup>er</sup> mai 1987, les animateurs de CKAC/73 seront cachés à Montréal. Retournez le coupon de participation et écoutez CKAC/73 pour obtenir les indices. Qui sait? Vous serez peut-être l'une des 4 personnes que les animateurs de CKAC appelleront

chaque jour pour leur demander s'ils connaissent l'emplacement de la cachette. Si vous avez la bonne réponse, vous gagnerez l'un des nombreux prix: piscine hors-terre, ensemble de jardin, BBQ au gaz propane, bicyclette, planche à voile...

Le coupon de participation sera publié jusqu'au 26 avril prochain. Le texte des règlements officiels est disponible à CKAC-73 et à La Presse.

Retournez à:  
Le plus bel été de votre vie  
C.P. 7373  
Succ. A  
MONTREAL  
H3C 4A5

Nom \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Tel. résidence \_\_\_\_\_ travail \_\_\_\_\_

Je suis abonné(e) à La Presse  J'achète La Presse en kiosque

## VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

La Presse

### CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

**20:30** — **Moi... je**  
Une des bonnes émissions de la télé française, où les cas sont exposés par les acteurs des événements, et non par des spécialistes. Parmi les sujets à l'affiche: comment prévenir les enlèvements d'enfants et des histoires de chiens.

**21:00** — **«Conseil de famille»**  
Une première à la télé québécoise. Une réalisation de Costa-Gavras, sortie en 1986, avec Johnny Hallyday, Fanny Ardant et Guy Marchand. Une

comédie policière dont le héros est un perceur de coffres-forts qui parvient à se faire un nom dans la profession.

**22:00** — **Hill Street Blues**  
Une des dernières émissions, puisque la série ne sera pas renouvelée, présentent les chroniqueurs américains.

### HORAIRE REVISÉ

**17:30** — **Carte d'identité**  
Inv.: Léo Rivet.



Fanny Ardant et Johnny Hallyday.

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal soir (18h)	Cité des champs (R)	Ultraquizz lance compte	Opération Ypsilon: la Raison d'état (dem.)	Dallas	Le Téléjournal		Le Point (22h26)	
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Spies	CBS Tuesday Movie: "Obsessive Love".				
5	NBC Nightly News	Wheel of Fortune	M.A.S.H.	Matlock	Gimme a Break	Easy Street	Hill Street Blues		
6	Newswatch (18h)	The Facts of Life	Golden Girls	The Fifth Estate	Seeing Things		The National News	The Journal (22h25)	
7	Le Monde (18h)	L'Âme soeur	Entre chien et loup	Eden	Pour l'amour du risque		Ad Lib		
8	Le Monde (18h)	L'Âme soeur	Entre chien et loup	Eden	Pour l'amour du risque		Ad Lib		
9	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	New Wilderness	Matlock	Moonlighting		Crazy Like a Fox		
10	World News Tonight	The Newlywed Game	The New Dating Game	Who's The Boss?	Growing Pains	Moonlighting		Max Headroom	
11	Le Bulletin de 18h30	Cité des champs (R)	Ultraquizz lance compte	Opération Ypsilon: la Raison d'état (dem.)	Dallas	Le Téléjournal		Le Point (22h26)	
12	Casse-tête	L'Âme soeur	Entre chien et loup	Eden	Clair de lune		Ad Lib		
13	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	New Wilderness	Matlock	Moonlighting		Magnum P.I.		
14	Les Nouvelles du 13	Cité des champs (R)	Ultraquizz lance compte	Opération Ypsilon: la Raison d'état (dem.)	Dallas	Le Téléjournal		Le Point (22h26)	
17	Téléservice	Quotidienne (19h28)	Médecine approuvée	Justice pour tous	Images perdues	Ciné-mardi: "Conseil de famille".			
22	World News Tonight	Three's Company	Benny Hill	Who's The Boss?	Growing Pains	Moonlighting		Max Headroom	
24	Today's Special	Dear Aunt Agnes	Magic Shadows	South Seas Voyage	Oppenheimer (1re de 7)		Canadian Literature	À vous la France!	
25	NewsHour (18h)	Business Report	Crossroads	Nova: The Rocky Road to Jupiter.	Frontline: So You Want to Be President?		Crisis on Federal Street		
26	Agence tous risques (The A-Team).	Double Jeu		Cinéma: "Mon enfant, mon amour". Am. 1982. Avec Vanessa Redgrave.		La Conquête des étoiles (Space) (Be de 13).			
27	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour	Nova: The Rocky Road to Jupiter.		Bodywatch	The Good Neighbors	Poldark		
29	Chiffres/lettres	C'est encore mieux l'après-midi		Moi... je		A nous deux	Bouvard (22h20)	Le Journal (22h35)	

• Changement de dernière heure.

## Une autre belle performance des pianos Wagner chez Eaton



2195<sup>00</sup> ch.

Piano droit Wagner, modèle E-40, au riche fini ébène... une note élégante! Et n'oubliez pas, notre

réputation est votre garantie!

Eaton Centre-ville seulement, 5e étage, Rayon 360.

Achats en personne seulement.

**EATON**

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

## Quoi faire aujourd'hui

Pour cette chronique veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7 Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

### MAISONS DE LA CULTURE

**Côte-des-Neiges**, 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges (872-6889): Pièce pour enfants de six à 12 ans intitulée «Le petit Néo» (sur le vécu des allophones), le 7 avril, à 16 h; conférence de Mme Dominique Blondeau, romancière, le 7 avril, à 20 h;

**Maisonnette** (872-2200): Film de Yves Simoneau, «Pouvoir intime», à l'auditorium du cégep de Maisonnette, 2 700, rue Bourbonnière, le 7 avril, à 19 h;

**Marie-Uguay**, 6 052, boulevard Monk (872-2044): soirée musicale sur le thème «Le jazz ou l'excentrique en musique», le 7 avril, à 19 h;

**Plateau Mont-Royal**, 465 est, avenue Mont-Royal (872-2266): La pièce «Thérèse et Pierrette à l'école des Saint-Anges» (d'après le texte de Michel Tremblay), le 7 avril, à 20 h.

On doit se procurer des billets gratuits aux maisons de la culture ou aux succursales de la Banque d'Épargne des quartiers qu'elles desservent.

### SPECTACLES

#### CINÉMA

**Astre (1)**: «Blind Date», 19 h, 20 h 50.  
**Astre (2)**: «Le déclin de l'empire américain», 19 h, 21 h 05.  
**Astre (3)**: «Platoon», 19 h 15, 21 h 30.  
**Astre (4)**: «Le jeune magicien», 19 h, «Morgan Stewart's coming home», 21 h.  
**Berri (1)**: «Le jeune magicien», 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.  
**Berri (2)**: «Que la fête commence», 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 20.  
**Berri (3)**: «Mission», 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20.  
**Berri (4)**: «Gothic», 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.  
**Berri (5)**: «Mes deux hommes», 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.  
**Bijou**: «Dentelles excitantes», 12 h, 14 h

40, 17 h 20, 20 h. «Jeunes veuves en extase», 13 h 25, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25.  
**Bonaventure (1)**: «Assault», 20 h 15.  
**Bonaventure (2)**: «Morgan Stewart's coming home», 19 h 20, 21 h 20.  
**Brossard (1)**: «Le défi du Coolangatta», 19 h, 21 h 15.  
**Brossard (2)**: «Le jeune magicien», 19 h 10, 21 h 05.  
**Brossard (3)**: «Blind Date», 19 h 30, 21 h 30.  
**Capitol**: «Jean de Florette», 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.  
**Carrefour Laval (1)**: «Rien en commun», 19 h 10, 21 h 35.  
**Carrefour Laval (2)**: «Angel Heart», 19 h, 21 h 25.  
**Carrefour Laval (3)**: «Platoon», 19 h 20, 21 h 45.  
**Carrefour Laval (4)**: «Morgan Stewart's coming home», 19 h 15, 21 h 20.

**Carrefour Laval (5)**: «Le jeune magicien», 19 h 20, 21 h 25.  
**Carrefour Laval (6)**: «Blind Date», 19 h, 21 h 10.  
**Carré Saint-Louis**: «Véronique l'audacieuse hôtesse», 11 h 30, 15 h 25, 19 h 10. «Je t'offre mon corps», 12 h 45, 16 h 35, 20 h 20. «Plaisirs sur rendez-vous», 14 h 06, 17 h 55, 21 h 45.  
**Chambly**: «Henri», «Liberté, égalité, choucroute», Lun., ven., sam., 19 h 30.  
**Châteauguay (1)**: «Le défi du Coolangatta», Ven.: 19 h, 21 h 15. Du lun. au jeu.: 20 h.  
**Châteauguay (2)**: «Le jeune magicien», 19 h 15, 21 h 15.  
**Cinéma V**: «Festival of Clamation», 19 h. «Peggy Sue got Married», 19 h 15. «The Color of money», 21 h 15. «Something Wild», 21 h 30.  
**Cinéma de Montréal (1)**: «Le jeune magicien», 12 h 20, 16 h, 19 h 35. «Un homme parmi les lions», 14 h 15, 17 h 50, 21 h 30.  
**Cinéma de Montréal (2)**: «Hannah et ses sœurs», 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.  
**Cinéma de Paris**: «Witchboard», 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.  
**Cinéma du village**: «Juice», 13 h, 14 h 15, 15 h 30, 16 h 45, 18 h, 19 h 15, 20 h 30, 21 h 45.  
**Cinémathèque Québécoise**: «Les journées du cinéma africain».  
**Cinéplex (1)**: «Radio days», 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.  
**Cinéplex (2)**: «Hoosiers», 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15. Jeu.: 14 h, 16 h 30, 21 h 15.  
**Cinéplex (3)**: «Heat», 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.  
**Cinéplex (4)**: «Hannah and her sisters», 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.  
**Cinéplex (5)**: «Black Widows», 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 10.  
**Cinéplex (6)**: «Room with a view», 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 20.  
**Cinéplex (7)**: «Decline of the American Empire», 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 10.  
**Cinéplex (8)**: «Gothic», 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40.

**Cinéplex (9)**: «Name of the Rose», 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 10.  
**Commodore**: «Bien au chaud», «L'initiation de Virginie», «Les mésaventures érotiques de 2 jeunes filles en panne».  
**Complexe Desjardins (1)**: «Le déclin de l'empire américain», 12 h 35, 14 h 15, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 30.  
**Complexe Desjardins (2)**: «Platoon», 12 h, 14 h 35, 17 h, 19 h 25, 21 h 45.  
**Complexe Desjardins (3)**: «Mosquito Coast», 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.  
**Complexe Desjardins (4)**: «Le lendemain du crime», 12 h 40, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.  
**Complexe Guy-Favreau (200 o., Dorchester)**: «Animation from the NFB: 1952-72», 19 h, 21 h.  
**Conservatoire d'art cinématographique**: «Rear Window», 20 h 30.  
**Crémazie**: «Platoon», 19 h 15, 21 h 30.  
**Dauphin (1)**: «Chambre avec vue», 19 h 10, 21 h 25.  
**Dauphin (2)**: «Le nom de la rose», 19 h, 21 h 30. Fermé merc.  
**Decarie (1)**: «Blind Date», 19 h 10, 21 h 10.  
**Decarie (2)**: «Morgan Stewart's coming home», 19 h 30, 21 h 30.  
**Dorval (1)**: «Police Academy (4)», 19 h 30, 21 h 30.  
**Dorval (2)**: «Lethal Weapon», 19 h 05, 21 h 20.  
**Dorval (3)**: «Burglar», 19 h 30, 21 h 35.  
**Dorval (4)**: «Kindred», 19 h 15, 21 h 15.  
**Elysée (1)**: «Blue Velvet», 19 h, 21 h 15.  
**Elysée (2)**: «372 le matin», 19 h, 21 h 20.  
**Eve**: «Hot Desires», 10 h, 12 h 55, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40. «Body girls», 11 h 20, 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05.  
**Fairview (1)**: «Children of a Lesser God», 19 h, 21 h 15.  
**Fairview (2)**: «Color of money», 19 h 10, 21 h 20.  
**Faubourg Ste-Catherine (1)**: «Angel Heart», 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 22 h.  
**Faubourg Ste-Catherine (2)**: «Street Smart», 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.  
**Faubourg Ste-Catherine (3)**: «84 Charing Cross Road», 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.  
**Faubourg Ste-Catherine (4)**: «Men», 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Jeu.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 21 h 30.  
**Greenfield (1)**: «Police Academy (4)», 18 h, 19 h 50, 21 h 40.  
**Greenfield (2)**: «L'enfant sacré du Tibet», 18 h 10, 20 h, 21 h 50.  
**Greenfield (3)**: «La couleur de l'argent», 19 h, 21 h 15.  
**Guy**: «High Rise», 9 h 50, 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h, 21 h 20. «Private pleasures of a woman», 10 h 55, 13 h 15, 15 h 35, 17 h 55, 20 h 10.  
**Imperial**: «Police Academy (4)», 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.  
**Jean-Talon**: «Le défi du Coolangatta», 19 h 05, 21 h 20.  
**Kent (1)**: «Police Academy (4)», 18 h, 19 h 50, 21 h 35.  
**Kent (2)**: «Lethal Weapon», 19 h 05, 21 h 20.  
**L'Amour**: «Confessions of a candy stripper», 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. «Pussycat Galore», 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.  
**Laurier**: «Dust», 19 h 30. «L'homme renversé», 21 h 30.  
**L'autre cinéma**: «Jean de Florette», 19 h. «J'ai pas dit mon dernier mot», 19 h 30. «Le père du soldat», 21 h 15. «Mauvais sang», 21 h 30.  
**Laval (1)**: «La couleur de l'argent», 19 h 15, 21 h 35.  
**Laval (2)**: «Police Academy (4)», 18 h, 19 h 55, 21 h 55.  
**Laval (3)**: «Levy & Goliath», 19 h, 21 h.  
**Laval (4)**: «Lethal Weapon», 19 h 05, 21 h 20.  
**Laval (5)**: «L'enfant sacré du Tibet», 18 h 10, 20 h, 21 h 50.  
**Laval 2000 (1)**: «Le défi du coolangatta», 19 h, 21 h 15.  
**Laval 2000 (2)**: «Le déclin de l'empire américain», 19 h 30, 21 h 30.  
**Loews (1)**: «Lethal Weapon», 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 10. Dernier spectacle ven.: 23 h 40.  
**Loews (2)**: «Mannequin», 13 h 15, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.  
**Loews (3)**: «Some kind of wonderful», 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 10. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.  
**Loews (4)**: «Outrageous Fortune», 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 10. Dernier spectacle ven.: 23 h 15.  
**Loews (5)**: «Golden Child», 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h, 21 h 05. Dernier spectacle ven.: 23 h 15.  
**Omega (1)**: «Le maître de guerre», Ven.: 13 h 10, 17 h 10, 21 h 10. Du lun. au jeu.: 21 h 05. «L'armée mortelle», Ven.: 15 h 30, 19 h 30. Du lun. au jeu.: 19 h 30.  
**Omega (2)**: «Dentelles excitantes», Ven.: 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30. Du lun. au jeu.: 20 h 35. «Jeux de voisins», Ven.: 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10. Du lun. au jeu.: 19 h 30.  
**Ouimetoscope**: «Les damnés», 18 h 45. «Cri de femme», 21 h 40.  
**Outremont**: «Inspecteur Lavardin», 19 h 15. «Doubles Messieurs», 21 h 30.  
**Palace (1)**: «Star Trek (4)», 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 50.  
**Palace (2)**: «Burglar», 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. Dernier spectacle sam., 23 h 40.  
**Palace (3)**: «Kindred», 12 h 05, 14 h, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.  
**Palace (4)**: «Color of Money», 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.  
**Palace (5)**: «Nightmare on Elm Streets», 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. Dernier spectacle ven.: 23 h 20.  
**Palace (6)**: «Crocodylle Dundee», 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.  
**Papineau (1)**: «La maison des 1001 plaisirs», 12 h, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 05. «Jeux de voisins», 13 h 35, 16 h 20, 19 h, 21 h 45.  
**Papineau (2)**: «Le sexe qui parle», 12 h, 14 h 55, 17 h 50, 20 h 45. «Couples enflammés», 13 h 35, 16 h 30, 19 h 25, 22 h 20.  
**Paradis (1)**: «Platoon», 19 h 10, 21 h 25.  
**Paradis (2)**: «Le jeune magicien», 19 h, 20 h 50.  
**Paradis (3)**: «Le lendemain du crime», 19 h 15, 21 h 10.  
**Parisien (1)**: «La couleur de l'argent», 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.  
**Parisien (2)**: «L'enfant sacré du Tibet», 12 h 40, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h, 21 h 50.  
**Parisien (3)**: «Levy & Goliath», 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.  
**Parisien (4)**: «Manon des sources», 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.  
**Parisien (5)**: «Les enfants du silence», 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.  
**Pièce du Canada**: «Blind date», 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.  
**Pièce du Parc (1)**: «Tin Men», 19 h 15, 21 h 35.



C L A S S E A F F A I R E S

# La classe Affaires a un sixième sens. C'est le sens de l'horaire.

Le rythme de votre journée de travail n'est pas plus lent aujourd'hui qu'hier. Au contraire. Les exigences sont grandes. Et vos horaires... disons athlétiques. C'est pourquoi la classe Affaires d'Air Canada met à son horaire plus de 225 vols quotidiens vers 28 grands centres d'affaires à travers le monde. De manière à rendre vos voyages d'affaires un peu plus simples, quel que soit votre horaire,

en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

Le sens de l'horaire, c'est aussi l'engagement de tous les effectifs d'Air Canada à servir les gens d'affaires mieux que quiconque. On s'affaire de tout coeur.



**AIR CANADA**

**SPECTACLES**

**Place du Parc (2):** «Police Academy (4)». 19 h 20, 21 h 20.  
**Place du Parc (3):** «Children of a Lesser God». 19 h 15, 21 h 30.  
**Place Longueuil (1):** «Platoon». 19 h, 21 h 15.  
**Place Longueuil (2):** «Le déclin de l'empire américain». 19 h 30, 21 h 30.  
**Plaza Alexis-Nihon (1):** «Platoon». 12 h, 14 h 30, 16 h 35, 19 h, 21 h 30.  
**Plaza Alexis-Nihon (2):** «Morgan Stewart's coming home». 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.  
**Plaza Alexis-Nihon (3):** «Beyond therapy». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 40.  
**Saint-Denis (2):** «Le défi du Coolangatta». 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 25.  
**Saint-Denis (3):** «Rien en commun». 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 15.  
**Théâtre Arlequin (1004 e., Ste-Catherine):** «Afrique périlleuse». Lun., mar., merc.: 20 h. Jeu., ven., sam.: 19 h, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 16 h, 20 h.  
**Versailles (1):** «La couleur de l'argent». 19 h 05, 21 h 25.  
**Versailles (2):** «Police Academy (4)». 18 h 05, 20 h 05, 21 h 55.  
**Versailles (3):** «Levy & Goliath». 19 h 30, 21 h 30.  
**Versailles (4):** «Lethal Weapon». 19 h 05, 21 h 20.  
**Versailles (5):** «L'enfant sacré du Tibet». 18 h 10, 20 h, 21 h 50.  
**Versailles (6):** «Crocodile Dundee». 19 h 30, 21 h 35.  
**Westmont Square:** «Tin Men». 19 h 25, 21 h 35.  
**York:** «The Mission». 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.

**Maison-théâtre (255 e., Ontario):** «Coeur à coeur». Présentation du Théâtre de l'Oeil. Merc., jeu., ven., 10 h, 13 h 30. Sam., 15 h. Dim., 13 h, 16 h.  
**Puzzles (333, Prince-Arthur):** «Angles», de Huston Howard. Du mer. au dim., 20 h 30.  
**Théâtre de la veillée (1371 e., Ontario):** «Espace», de Harald Mueller. Du mar. au sam., 20 h 30. Dim., 15 h.

**POUR ENFANTS**

L'Intro (911 e., Jean-Talon) — Passe-Partout et Passe-Montagne. Dim., 11 h, 13 h, 14 h 30.

**VARIETES**

L'air du temps (191 e., St-Paul) — Jacques Labelle. 22 h.  
 Café Campus (3315, Chemin Queen Mary) — Rétrospective des années 60-70. 21 h.  
 Le Bistro d'Autrefois (1229, Saint-Hubert) — Découvertes 87. 22 h.  
 Les Deux Pierrots (104 e., St-Paul) — Groupe Concoction et Denis Deguire. 20 h.  
 Grand Café (1720, Saint-Denis) — Bob Harrison. Du merc. au sam., à compter de 22 h. Jusqu'au 19 avril.  
 Le Rising Sun I (286, Sainte-Catherine o.) — Nuit de raggaï. 21 h.  
 Biddle's (2060, Aymer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp de 19 h à minuit.  
 Le Bijou (300, Lemoyne) — «Foolhouse live au Bijou». 21 h.  
 La cage aux sports (2250, Guy) — Billy George. A compter de 17 h.  
 Les Joyeux Naufragés (161, Ontario e.) — Ghislain Potvin. 22 h.  
 La Sandwicherie (327, Mont-Royal e.) — «Jumelage sur Bret», avec Pierrot Fournier. 20 h 30.  
 Bar 2080 (2080, Clark) — Bill Coon: à compter de 21 h.  
 Checkers (4514, av. du Parc) — Groupe Sabata: à compter de 21 h.  
 Centre Sheraton (1201, Dorchester o.) — La Croisette: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 23 h. — L'Impromptu: Gérard Lambert. Du lundi au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: Trio de Denis Boivin. Sam., de 20 h à minuit.  
 Le Portage (Le Bonaventure Hilton international) — Phil Flowers. Du mar. au jeu., 21 h 30, 23 h 30. Ven., sam., 22 h, minuit.  
 Cal'Conc (Château Champlain) — «Parades», avec Michèle Richard et Mark Nizer. Du lun. au ven., 21 h, 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30. Jusqu'au 26 avril.  
 Ritz-Carlton (1228, Sherbrooke o.) — Bob Marsan. Du mar., au ven., de 20 h à 2 h; sam., de 21 h à 2 h. Roberto Medile: lun., de 20 h à 2 h, Marcel Rousseau. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h.  
 Hôtel Méridien (4, Complexe Desjardins) — Tibor Ceasar. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h. Fred Neylor. Du mar. au sam., de 20 h à minuit.  
 Solmar (111, Saint-Paul e.) — Julia Lopes, Luis Duarte, Nuno Aguiar et Alcides Araujo, à compter de 19 h. Jusqu'au 31 mai.

**MUSIQUE**

Université McGill (Pollack Hall) — Ensembles de pianistes-duetistes: 17 h. Choeur féminin: 20 h.  
 Chapelle Loyola — Pauline Aldrich, claviciste. Oeuvres de Frescobaldi, Bach, Solet. 20 h. Entrée libre.  
 Université de Montréal (Faculté de Musique) — Récital d'élèves: 17 h, 19 h 30, 20 h.

**THÉÂTRE**

Théâtre Denise-Pelletier (4363 e., Ste-Catherine) — «Florence», de Marcel Dubé. Ven., sam.: 20 h 30.  
 Salle Fred-Barry (4353 e., Ste-Catherine) — «Ce qui reste du désir», de Claude Poissant. Du mar. au sam., 20 h 30.  
 Théâtre d'aujourd'hui (1297, Papineau) — «Pandora ou mon p'tit papa», de Louisette Dussault. Du mar. au sam., 20 h 30. Dim., 15 h.  
 L'Eskael (1237, Sanguinet) — «Les nouveaux dieux», de Jacques Dufresne. 20 h 30 sauf lun.  
 La Licorne (2075, St-Laurent) — «Le night Cap Bar», de Marie Laberge. 20 h 30, sauf dim., lun.  
 Espace libre (1945, Filion) — «Le festin chez la comtesse Fontillon». Présentation de Danibus et Le Peel. 20 h 30, sauf lun.  
 Maison de la culture du Plateau Mont-Royal (465 e., Mont-Royal) — «Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges». 20 h.

**A SURVEILLER**

**MERCREDI 8 AVRIL**

REMISE DU **PRIX**

**CIÉL-RAYMOND LÉVESQUE**

EN PRÉSENCE DE PLUSIEURS ARTISTES ET PERSONNALITÉS À CETTE OCCASION



**MICHELINE RICARD ANIMERA UNE ÉMISSION SPÉCIALE DE 18H À 19H**

COMMANDITÉE PAR LES MARCHÉS D'ALIMENTATION

**AXEP Des gens recevants!**

ET **Jovi La qualité à la portée de la main!**

**ciel 98.5 MF**

(527-8321)

**CINÉMAS CINEPLEX ODEON**

**\$2.50 MARDIS**

**«AU JOUR LE JOUR» ET TOUS LES MARDIS AUX CINÉMAS CINEPLEX ODEON • TOUS LES FILMS • TOUS LES CINÉMAS**

**BERRI**  
 St-Denis & Ste-Catherine 288-2115  
 LE JEUNE MAGICIEN (G)  
 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10  
 QUE LA FÊTE COMMENCE (14 ans)  
 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:20  
 MISSION (G) Dolby Stereo  
 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20  
 GOTHIC (18 ans) (Français) Dolby Stereo  
 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15  
 MES DEUX HOMMES (G)  
 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

**BONAVENTURE**  
 Place Bonaventure 861-2725  
 ASSAULT (G) (Hollandais s.t. anglais)  
 8:15  
 MORGAN STEWART'S COMING HOME (G)  
 7:20 - 9:20

**BROSSARD**  
 Mol Champlain 465-5906  
 LE DÉFI DU COOLANGATTA (G)  
 7:00 - 9:15  
 LE JEUNE MAGICIEN (G)  
 7:00 - 9:05  
 BLIND DATE (G) Dolby Stereo  
 7:30 - 9:30

**CARREFOUR LAVAL**  
 2330, Aut. des Laurentides 666-3684  
 RIEN EN COMMUN (G)  
 7:00 - 9:35  
 ANGEL HEART (14 ans) Dolby Stereo  
 7:00 - 9:25  
 PLATOON (14 ans) (Français)  
 7:20 - 9:45  
 MORGAN STEWART'S COMING HOME (G)  
 7:15 - 9:20  
 LE JEUNE MAGICIEN (G)  
 7:20 - 9:25  
 BLIND DATE (G) Dolby Stereo  
 7:00 - 9:10

**COMPLEXE DESJARDINS**  
 Basile 1 286-3141  
 LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)  
 12:00 - 2:15 - 4:30 - 7:10 - 9:30  
 PLATOON (14 ans) (Français)  
 12:15 - 2:15 - 4:30 - 7:25 - 9:45  
 MOSQUITO COAST (G) (Français)  
 12:00 - 2:20 - 4:45 - 7:10 - 9:35  
 LE LENDEMAIN DU CRIME (G)  
 12:40 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:20

**CRÉMAZIE**  
 St-Denis & Clémence 388-4210  
 PLATOON (14 ans) (Français) Dolby Stereo  
 7:15 - 9:30  
 LE DAUPHIN  
 location près St-Denis 721-0050  
 CHAMBRE AVEC VUE (G)  
 7:10 - 9:25  
 LE NOM DE LA ROSE (14 ans)  
 7:00 - 9:30  
 Excepté Mercredi: aucune représentation

**2001 Université**  
 Coin de Maisonneuve 849-4516  
 RADIO DAYS (G)  
 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30  
 HOOSIERS (G)  
 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15  
 Excepté Jeudi: 2:00 - 4:30 - 9:15  
 HEAT (14 ans)  
 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:20 - 9:30  
 HANNAH AND HER SISTERS (G)  
 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30  
 BLACK WIDOW (G)  
 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:10  
 ROOM WITH A VIEW (G)  
 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:20  
 DECLINE OF THE AMERICAN EMPIRE (14 ans)  
 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10  
 (version française s.t. anglais)  
 GOTHIC (18 ans)  
 1:40 - 3:40 - 5:40 - 7:40 - 9:40  
 NAME OF THE ROSE (14 ans)  
 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:10

**LONGUEUIL**  
 Place Longueuil 679-7451  
 PLATOON (14 ans) (Français)  
 7:00 - 9:15  
 LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)  
 7:30 - 9:30

**LE FAUBOURG**  
 1616, Ste-Catherine O. 932-2121  
 ANGEL HEART (14 ans) Dolby Stereo  
 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:50  
 STREET SMART (14 ans)  
 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15  
 84 CHARING CROSS ROAD  
 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00  
 MEN (G) (Allemand sous-titres anglais)  
 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30  
 Excepté Jeudi: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 9:30

**JEAN-TALON**  
 2 rues O. Est de Pie-IX 725-7000  
 LE DÉFI DU COOLANGATTA (G)  
 7:00 - 9:20

**ODEON-LAVAL**  
 Centre 2000 - Boul. St-Martin 687-5207  
 LE DÉFI DU COOLANGATTA (G)  
 7:00 - 9:15  
 LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)  
 7:30 - 9:30

**PARIS**  
 896, Ste-Catherine o. 875-1882  
 WITCHBOARD (14 ans)  
 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:30

**PLACE DU CANADA**  
 Via Château Champlain 661-4595  
 BLIND DATE (G) Dolby Stereo  
 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

**PLAZA ALEXIS NIHON**  
 Nouveau Métro Avocat 935-4246  
 PLATOON (14 ans) Dolby Stereo  
 12:00 - 2:30 - 4:35 - 7:00 - 9:30  
 MORGAN STEWART'S COMING HOME (G)  
 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45  
 Excepté Mercredi: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 9:45  
 BEYOND THERAPY (14 ans)  
 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:40

**ST-DENIS**  
 1590, rue St-Denis 845-3222  
 LE DÉFI DU COOLANGATTA (G)  
 12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:10 - 9:25  
 RIEN EN COMMUN (G)  
 12:05 - 2:40 - 7:00 - 9:15

**SQUARE DÉCARIE**  
 Décarie, sud de Jean-Talon 341-3190  
 BLIND DATE (G)  
 7:00 - 9:10  
 MORGAN STEWART'S COMING HOME (G)  
 7:30 - 9:30

**ASTRE**  
 St-Léonard 9480 Lacordaire 327-5001  
 BLIND DATE (G) Dolby Stereo  
 7:00 - 9:30  
 LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)  
 7:00 - 9:05  
 PLATOON (14 ans) Dolby Stereo  
 7:15 - 9:30  
 LE JEUNE MAGICIEN (G)  
 7:00  
 MORGAN STEWART'S COMING HOME (G)  
 9:00

**MONTREAL**  
 1584, Mt-Royal & Papineau 524-7870  
 LE JEUNE MAGICIEN (G)  
 12:20 - 4:00 - 7:35  
 2e Rim. UN HOMME PARI MI LES LIONS  
 2:15 - 5:50 - 9:30  
 HANNAH ET SES SOEURS (G)  
 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20

**PARADIS**  
 8215, Hochelaga 354-3110  
 PLATOON (14 ans) (Français) Dolby Stereo  
 7:10 - 9:25  
 LE JEUNE MAGICIEN (G)  
 7:00 - 9:10  
 LE LENDEMAIN DU CRIME (G)  
 7:15 - 9:10

*Blind Date*  
 PLACE DU CANADA,  
 DÉCARIE, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL et ASTRE

**PLATOON**  
 CRÉMAZIE, COMPLEXE DESJARDINS, CARREFOUR LAVAL,  
 LONGUEUIL et PARADIS

**Tous les MARDIS admission: 3.00\$**

**Un film de DAVID LYNCH**  
**BLUE VELVET**  
 Version originale anglaise  
 sous-titres français (V.O.-ST.-FR.) Tous les jours 7:00-9:15  
 MATINEES dimanche 12:15--2:30-4:45

**Un succès phénoménal**  
**372 LE MATIN**  
 Tous les jours 7:00-9:20  
 dimanche 1:45-4:15

**JEAN de FLORETTE**  
 12:05-2:20-4:40  
 7:00-9:20

**LE PARISIEN**  
 400 STE CATHERINE O. 866-3858  
**LAVAL**  
 CENTRE LAVAL 688-7770  
**VERSAILLES**  
 PLACE VERSAILLES 383-7860

**LE PARISIEN**  
 680 STE CATHERINE O. 866-3858  
**GREENFIELD PARK**  
 50 BOUL. TACHÉRIEUX 671-0159  
**LAVAL**  
 CENTRE LAVAL 688-7770

**VERSION FRANÇAISE**  
**L'ENFANT SACRÉ DU TIBET**  
 PARISIER 3 (V.F.) 1:10-3:15-5:20-7:25-9:30  
 VERSAILLES 3 Tous les jours 7:10-9:30  
 MATINEES samedi dimanche 12:10-2:30-5:30  
 LAVAL 3 Tous les jours 7:00-9:00  
 MATINEES samedi dimanche 1:00-3:00-5:00

**VERSION ANGLAISE DE LOEWS**  
**LETHAL WEAPON**  
 MEL DANNY GIBSON GLOVER  
 VERSAILLES 5 (V.F.) 1:12-4:20-6:10-8:00-9:50  
 VERSAILLES 5-LAVAL 5-GREENFIELD 2 (V.F.)  
 Tous les jours 6:10-8:00-9:50

**MEILLEURE CINÉMATOGRAPHIE**  
**70MM YORK**  
 1487 STE CATHERINE O. 937-6975  
**MISSION**  
 12:20-2:40-5:00-7:20-9:40

**VERSION ANGLAISE**  
**PLACE DU PARC**  
 3575 Ave. du Parc 844-8470  
**FAIRVIEW**  
 CENTRE FAIRVIEW Place Camille 697-2059

**VERSION FRANÇAISE**  
**LA COULEUR DE L'ARGENT**  
 MEILLEUR ACTEUR PAUL NEWMAN  
 PARISIER 1 (V.F.) 12:10-2:30-4:45-7:00-9:15  
 DU PARC 3 (V.O.A.) Tous les jours 7:15-9:30  
 MATINEES dimanche 12:10-2:40-5:00  
 FAIRVIEW 1 (V.O.A.) Tous les jours 7:00-9:15  
 MATINEES dimanche 12:10-2:30-4:45

**VERSION ANGLAISE AU DU PARC et FAIRVIEW**

**WHOPI GOLDBERG**  
**BURGLAR**  
**PALACE**  
 598 STE CATHERINE O. 866-6991  
**DORVAL**  
 200 Ave. DORVAL 631-9500  
 PALACE 2 1:15-3:20-5:25-7:30-9:35  
 DORVAL 3 Tous les jours 7:30-9:35  
 MATINEES dimanche 1:15-3:20-5:25

**A Nightmare ON ELM STREET 3**  
**PALACE**  
 598 STE CATHERINE O. 866-6991  
**PALACE 5**  
 1:00-3:00-5:05-7:10-9:15

**STAR TREK IV**  
 THE VOYAGE HOME  
**PALACE**  
 598 STE CATHERINE O. 866-6991  
 PALACE 1 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30

**CROCODILE DUNDEE**  
 Version française  
**VERSAILLES**  
 PLACE VERSAILLES 383-7860  
 VERSAILLES 6 (V.F.) Tous les jours 7:30-9:35  
 MATINEES samedi dimanche 1:25-3:25-5:25  
 Version anglaise au PALACE

**Manon des sources**  
**Le PARISIEN**  
 400 STE CATHERINE O. 866-3858  
 12:05-2:20-4:40  
 7:00-9:20

**SOME KIND OF WONDERFUL**  
**LOEWS**  
 954 STE CATHERINE O. 861-7637  
 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20

**THE KINDRED**  
**PALACE**  
 598 STE CATHERINE O. 866-6991  
**DORVAL**  
 200 Ave. DORVAL 631-9500  
 PALACE 3 12:05-2:00-3:55-5:50-7:45-9:40  
 DORVAL 4 Tous les jours 7:15-9:15  
 MATINEES dimanche 1:15-3:15-5:15

**IMPERIAL**  
 1430 R. FLURY 286-7802  
**LAVAL**  
 CENTRE LAVAL 688-7770  
**DORVAL**  
 200 Ave. DORVAL 631-9500  
**GREENFIELD PARK**  
 50 BOUL. TACHÉRIEUX 671-0159  
**VERSAILLES**  
 PLACE VERSAILLES 383-7860  
 IMPERIAL 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20  
 LAVAL 2 Tous les jours 6:00-7:55-9:55  
 MATINEES dimanche 12:10-2:05-4:05  
 VERSAILLES 2 Tous les jours 6:05-8:05-9:55  
 MATINEES dimanche 12:30-2:25-4:15  
 KENT 1 Tous les jours 6:00-7:50-9:35  
 MATINEES dimanche 12:45-2:30-4:15  
 DORVAL 1 Tous les jours 7:30-9:30  
 MATINEES dimanche 1:30-3:30-5:30  
 GREENFIELD 1 Tous les jours 6:00-7:50-9:40  
 MATINEES dimanche 12:45-2:30-4:15  
 DU PARC 2 Tous les jours 7:20-9:20  
 MATINEES dimanche 1:00-3:20-5:20

**Mannequin**  
**LOEWS**  
 954 STE CATHERINE O. 861-7637  
 1:15-3:15-5:20-7:30-9:30

**CITIZENS ON PATROL**  
**POLICE ACADEMY**  
**LOEWS**  
 954 STE CATHERINE O. 861-7637  
 5:20-7:20-9:20

**IMPERIAL**  
 1430 R. FLURY 286-7802  
**LAVAL**  
 CENTRE LAVAL 688-7770  
**DORVAL**  
 200 Ave. DORVAL 631-9500  
**GREENFIELD PARK**  
 50 BOUL. TACHÉRIEUX 671-0159  
**VERSAILLES**  
 PLACE VERSAILLES 383-7860

## Un écrivain sudiste, choisi «meilleur romancier au monde»

Peter Taylor l'a emporté sur la Canadienne Margaret Atwood

Agence France Presse  
PARIS

■ L'écrivain sudiste Peter Taylor, jusqu'à maintenant inconnu du grand public, y compris aux États-Unis où il est cependant célébré dans les cercles littéraires, a reçu hier à Paris la plus fastueuse des récompenses, le troisième prix Ritz-Hemingway, doté de la somme record de \$50 000, pour son deuxième roman *A summons to Memphis* (Une convocation à Memphis).

Né dans le Tennessee en 1917, Peter Taylor — qui avoue sa prédilection pour Tchekhov et Henry James — et d'abord un auteur de nouvelles. Il a signé six recueils dont *The old forest and other stories*, mais aussi, en 1954, un premier roman, *A woman of means*, et plusieurs pièces de théâtre.

*A summons to Memphis*, qui sera publié en 1988 en France, raconte l'histoire d'une famille du Sud, bouleversée par l'annonce du prochain remariage du patriarche, âgé de 81 ans. Le narrateur, qui avait quitté son pays natal, y revient à l'appel de ses deux sœurs, et replonge dans son passé.

Peter Taylor prend ainsi place dans un palmarès bref — le prix Ritz-Hemingway a été créé en 1985 — mais prestigieux : le Péruvien Mario Vargas Llosa (*La guerre de la fin du monde*) et la Française

Marguerite Duras (*L'amant*) en ont été les premiers lauréats.

« Nous voulons couronner chaque année le meilleur roman du monde », a déclaré le journaliste et écrivain Pierre Salinger, président d'un jury international, qui comprend notamment William Styron, Vargas Llosa et le poète James Dickey (auteur de *Delivrance*).

La cérémonie s'est déroulée, au Ritz, en présence des ambassadeurs des États-Unis, du Canada, et d'Autriche. Peter Taylor l'a en effet emporté sur la romancière canadienne Margaret Atwood et sur l'écrivain autrichien Peter Handke.

### Fraude fiscale ?

■ La chanteuse de flamenco Lola Flores a comparu hier devant un tribunal madrilène pour fraude fiscale.

Le fisc espagnol accuse Flores et son mari, le musicien Antonio Gonzalez, de n'avoir pas acquitté 53 millions de pesetas (\$550 000) d'impôts sur le revenu entre 1982 et 1985.

« Cela va traîner un bon bout de temps », a déclaré la chanteuse aux journalistes en quittant le tribunal.

## CHEROKEE 1987 - 2 portes - 5 vitesses

### DÉMONSTRATEUR

- Peinture métallique (5 000 km)
- Intérieur en tissu
- Moteur 6 cylindres
- Ensemble plaques de protection
- Servodirection
- Roues stylisées blanches
- Radio AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Miroir du côté droit
- Grand réservoir
- No de stock 7316

PRIX: **14 100\$** (transport, préparation et taxe en sus)



pour le choix, pour le prix

## VILLE MARIE

MONTRÉAL

Automobile Renault Ville-Marie Inc.

2995, rue HOCHELAGA, MONTRÉAL - 527-8525

Métre Préfontaine

*L'aubaine de la Baie que vous attendiez tous!*

## ACHETEZ UN ENSEMBLE CANAPÉ/CAUSEUSE

# POUR SEULEMENT 599\$

Hâtez-vous, cette offre prend fin le samedi 11 avril



Demandez que le tissu de vos meubles soit traité contre les taches avant la livraison

LE JOUR DE LA BAIE  
PREND FIN DEMAIN

Venez vite voir notre Solde de canapés / causeuses et profitez du meilleur choix. Des meubles de qualité à un prix exceptionnel. Choisissez parmi un sensationnel choix de motifs contemporains ou traditionnels. Vous trouverez sans aucun doute un ensemble qui conviendra à votre décor actuel, ou qui

vous donnera l'envie de redécorer. Disponibles dans un vaste choix de recouvrements texturés ou en coton imprimé. Achat en magasin seulement. Attention, vous n'avez que 4 jours!

Meubles remboursés, rayon 501

**C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie**



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h  
• Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h  
• Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521  
• Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

la **Baie**